

# AQVITANIA

TOME 13

1995

*Revue inter-régionale d'archéologie*

*Aquitaine  
Limousin  
Midi-Pyrénées  
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
du Centre National de la Recherche Scientifique,  
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

# Sommaire

Editorial .....	3
A. COFFYN, J. MOREAU, J.-R. BOURHIS <i>Les dépôts de Bronze de Soulac-sur-Mer (Gironde)</i> .....	7
Alain BEYNEIX, Céline PIOT <i>Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Ages du Fer (du VIe au Ier siècle av. J.-C.)</i> .....	33
M. A. MAGALLÓN, P. SILLIÈRES, M. FINCKER, M. NAVARRO <i>Labilosa, ville romaine des Pyrénées espagnoles</i> .....	75
A. BOLLE, B. VEQUAUD, D. CODINA I REINA, S. LEPETZ <i>La nécropole des Champs Rougis, Muron, Charente-Maritime</i> .....	105
Frédérique DUBREUIL <i>La verrerie d'époque romaine à Rom (Deux-Sèvres)</i> .....	131
J. ROGER <i>La nécropole gallo-romaine de la Betoulle (Saint-Maurice-La-Souterraine)</i> .....	155
Pierre AUPERT, Robert TURCAN <i>Attis et Cybele à Lugdunum Conuenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges)</i> .....	179
Michel KAZANSKI, Jacques LAPART <i>Quelques documents du Ve siècle ap. J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine</i> .....	193
Sylvie FABRE-DUPONT MALERET <i>Un référentiel pour la céramique bordelaise du Xe au XVIe siècle à partir des fouilles d'habitat</i> .....	203

## Notes et documents

Frédéric BERTHAULT <i>Une amphore Dressel 12 timbrée SEX DOMITI au Musée du Périgord</i> .....	269
M. FEUGÈRE, G. VIENNE <i>Deux puisoirs en bronze de Saintes (Charente-Maritime) (type Eggers 162)</i> .....	273
Elzbieta DABROWSKA <i>Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français</i> .....	277

# La nécropole gallo-romaine de la Betoulle (Saint-Maurice-La-Souterraine)

## Résumé

La fouille de la nécropole de la Betoulle, composée d'une sépulture avec stèle à fronton triangulaire, de trois coffres de pierre et d'une urne cinéraire en fosse, est la première de ce type en Limousin. Elle a permis de préciser la chronologie des tombes à stèles pour la région (fin IIe siècle, début IIIe siècle après J.-C.), ainsi que de l'organisation de l'espace funéraire autour du monument. De nouveaux gestes, liés au rituel de l'incinération, semblent plus particulièrement se rattacher à cette période (dépôt retourné et transfert d'éléments d'une sépulture à l'autre). L'apport des études annexes (anthropologie, carpologie, anthracologie) a permis d'aborder plus précisément le contexte environnemental. Enfin, le site a fait l'objet d'une mise en valeur.

## Abstract

The excavation of the necropolis of La Betoulle, consisting of one burial with triangular pediment stele, three stone chests and one cinerary urn in a pit, is the first of this type in Limousin. This operation has permitted to state, for the region, the chronology of the monumental graves (late II<sup>nd</sup> century, early III<sup>rd</sup> century), and the funeral spatial organization around the monument. New motions, linked to the incineration ritual, seem to be particularly fastened to this period (turned up deposit, and transfer of elements from one burial to another). The contribution of related studies (anthropology, carpology, anthracology) has permitted to treat more precisely the environmental context. Finally, a development of the site has begun.

## Présentation du site

### But de la recherche

Dans le cadre d'une recherche sur les monuments funéraires gallo-romains en Limousin, la nécropole de La Betouille, commune de Saint-Maurice-La-Souterraine en Creuse, a fait l'objet d'une fouille exhaustive<sup>1</sup> en 1992 (ce type de monument est, à l'heure actuelle, le seul qui, en un même lieu, offre à la fois la base et la stèle). En effet, de nombreux cippes ou stèles du Limousin<sup>2</sup> ont été publiés, se consacrant le plus souvent à une simple description, sans mentionner la chronologie ou l'environnement immédiat. Il nous a donc semblé indispensable d'étudier la périphérie de

la tombe, dans le but de préciser la datation, l'espace funéraire environnant, l'architecture de la sépulture, l'aménagement de structures (toiture, murets,...) ou de sépultures annexes.

Enfin, il paraissait souhaitable qu'une mise en valeur du site soit effectuée après la fouille.

### Cadre géographique

La nécropole, localisée sur le versant nord-est d'un vallon, se situe à environ 300 mètres<sup>3</sup> au nord-ouest du bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine (fig. 1). C'est un secteur peu propice à la culture car il contient de gros blocs de granit (phénomène d'érosion en boule, courant dans la région), empêchant tout labour, ce qui a sans doute permis la bonne conservation du monument et de son environnement.

Actuellement, la parcelle est recouverte d'une futaie de châtaigniers, de hêtres et de chênes. Elle est limitée à l'est et à l'ouest par la nouvelle et l'ancienne RN 145. Au nord du bois, un petit chemin de desserte rurale passe à quelques mètres du site.

### Cadre géologique

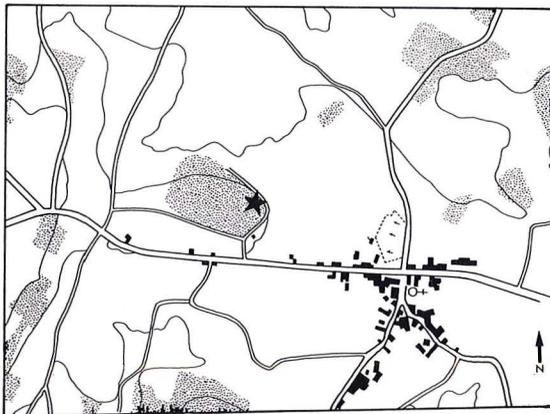
Le socle géologique est constitué exclusivement d'un granit à biotite à structure grenue, plus connu sous le nom de granit de Guéret. Les niveaux superficiels de ce socle, fortement arénisés, présentent par endroits une couleur légèrement rougeâtre. Aucun niveau de circulation antique n'a été reconnu.

### Cadre archéologique

Les vestiges de l'époque gallo-romaine sont nombreux sur cette commune. En effet, la proximité de l'ancien *vicus* de Bridiers à la Souterraine et de la voie antique reliant Poitiers à Clermont-Ferrand a probablement engendré une occupation dense. Une prospection terrestre, effectuée sur le canton<sup>4</sup> dans le cadre d'une recherche diachronique sur l'occupation du sol, montre une importante densité de

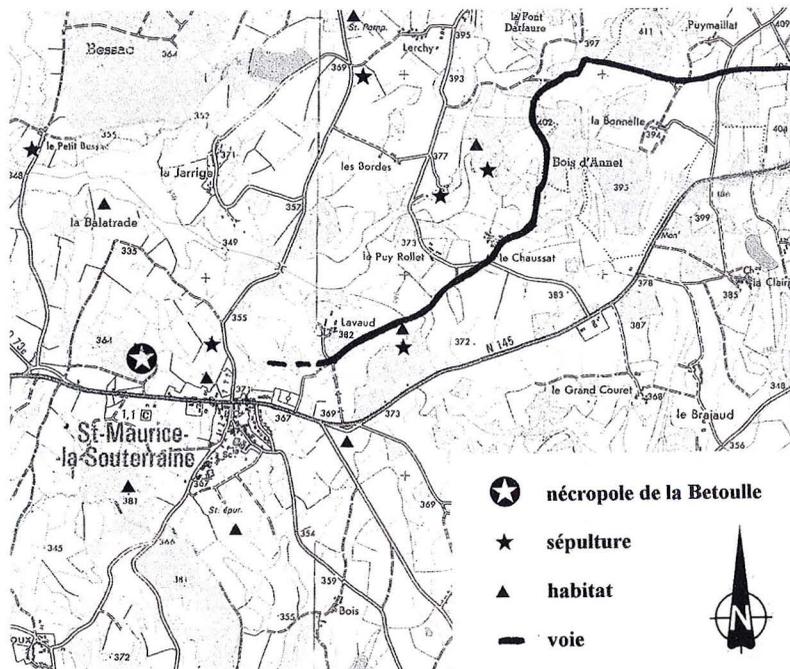
**Fig. 1.**

Localisation de la nécropole (carte I.G.N. 2029 est, éch. 1/2500).



**Fig. 2.**

Situation des sites gallo-romains environnants (carte J.M. Beausoleil).

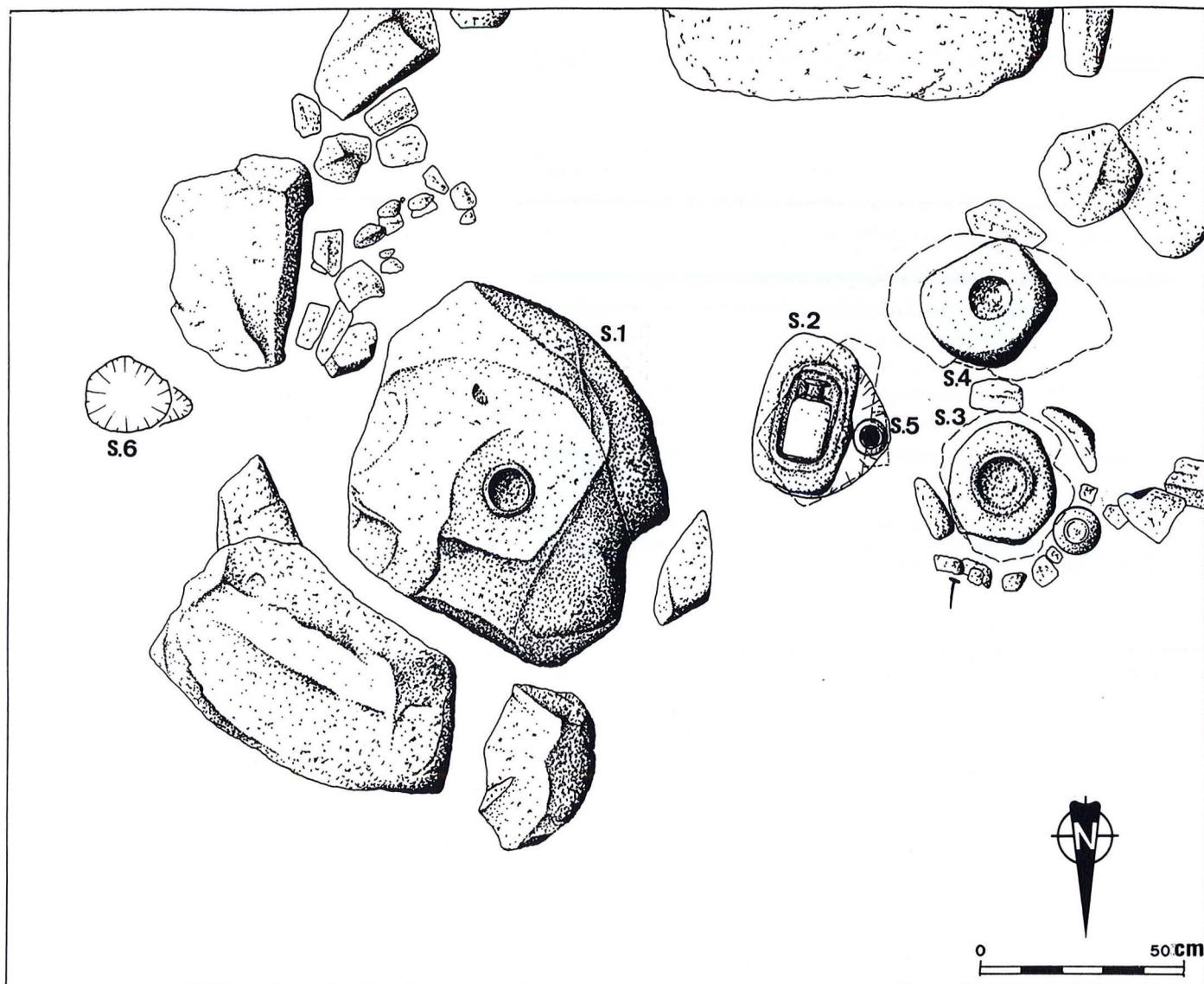


1. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la fouille, mais aussi tout particulièrement D. Dussot pour ses conseils et la mise au propre des dessins, J.P. Béguin, G. Depierre, H. Duday, M. Fabioux, M. Fontès, G. Lintz et D. Vuaillet pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

2. Plus de 200 sont actuellement répertoriés.

3. Parcelle 44, section ZC (année 1983 du cadastre).

4. Cette étude a été réalisée par M. J.-M. Beausoleil, CDI A.F.A.N., que je tiens à remercier pour ces renseignements et sa disponibilité.



structures d'habitats et de nécropoles pour la période antique (fig. 2). Le site d'habitat le plus proche paraît se situer près ou sous l'actuel bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine.

## Historique de la découverte

La présence du couvert végétal sur la parcelle semble être constitué depuis fort longtemps. En effet, cette futaie, appelée «Bois de la Cure» par les habitants, appartenait à l'Eglise avant la période révolutionnaire. Cette nécropole fut longtemps ignorée par la population locale, car difficilement identifiable en tant que telle. La partie visible du site, qui correspond à la base du monument principal, n'est

en fait qu'un simple bloc de granit, similaire aux autres blocs de la parcelle et qui n'en diffère que par la présence d'une cavité sur sa face supérieure.

Ce n'est qu'en 1988 que le propriétaire<sup>5</sup> découvrit la partie supérieure du monument, lors de travaux de remembrement. Celle-ci gisait en contrebas du site, face contre terre, assurant ainsi sa protection au cours des siècles.

5. Que Mme et M. Jean Augros soient ici remerciés pour toute la sympathie, la compréhension et pour la générosité dont ils ont fait preuve en donnant le terrain à la commune qui a assuré la mise en valeur du site.

**Fig. 3.**

Plan général de la nécropole.

**Fig. 4.**

Vue de la nécropole.

## La fouille de la nécropole

Cette nécropole se compose d'une sépulture à caractère monumental, de trois tombes en coffre de granit, d'une fosse contenant une urne cinéraire et d'une fosse simple (fig. 3 et 4).

### Sépulture n° 1 (Sp.1)

Elle comprend deux parties : une cavité, creusée sur la face supérieure d'un affleurement rocheux, constituant la base du monument et une stèle<sup>6</sup> à fronton, évidée sur sa face inférieure, qui tient lieu à la fois de marquage de la sépulture et de couvercle.

#### Le socle

C'est un bloc de granit appartenant au socle géologique en place<sup>7</sup>, de forme grossièrement parallélépipédique et d'une hauteur maximum de 1 m. Il se situe dans la pente, d'où une légère déclivité vers le nord-est. Sa largeur maximum est de 1,40 m (au sud-ouest) pour une longueur maximum de 1,50 m. Ses faces latérales ne semblent pas taillées mais sont érodées. Le phénomène de gélifraction a eu pour conséquence de faire éclater la pierre par endroits, notamment du côté ouest. Le bloc, équilibré sur les côtés, présente seulement un travail soigné sur la face supérieure. Une cavité, de forme cylindrique (diam. : 0,20 m ; prof. : 0,10 m), a été aménagée au centre. Elle est entourée

d'un bourrelet peu saillant (larg. : de 0,03 à 0,07 m ; haut. : de 0,01 à 0,02 m), qui assure l'étanchéité de la cavité et la stabilité du couvercle.

#### La stèle (fig. 5)

C'est un bloc de granit local de section carrée (haut. : 1,20 m ; côté : 0,70 m). Trois faces sont taillées<sup>8</sup>, alors que la partie postérieure semble brute.

La face antérieure, la plus finement taillée et la mieux conservée, se compose de trois parties ; le fronton, le cartouche et la base :

La partie supérieure (fronton), de forme triangulaire, est limitée sur les côtés par un bourrelet saillant peu épais (larg. : de 0,05 à 0,08 m). Sa partie centrale, soigneusement taillée, ne présente pas d'inscriptions ni d'éléments de décoration en relief.

La partie médiane (cartouche), excavée, forme une surface plane sensiblement rectangulaire (haut. : 0,40 m ; larg. : 0,50 m). Des traces d'outils sont visibles, sans qu'il soit possible de savoir si une inscription gravée ou peinte a été détruite. Néanmoins, on peut exclure l'éventualité d'une plaque de marbre ou de calcaire gravée et fixée au cartouche<sup>9</sup>, aucun point d'encrage n'étant visible.

La partie inférieure (base), plus large (0,70 m), est à peine dégrossie. Sa hauteur maximum n'excède pas 0,40 m. Son côté inférieur gauche est brisé.

Les faces latérales, elles aussi bien taillées, possèdent un bourrelet horizontal qui prolonge celui de la face antérieure et marque ainsi la différence entre le fronton et le cartouche. La face latérale droite possède en outre un épaulement à la jonction cartouche-base, celui de gauche étant abîmé.

La face inférieure, de forme sensiblement carrée, est biseautée afin de compenser la déclivité de la base et d'assurer ainsi la stabilité de la stèle. Elle possède un double

6. Pour des raisons de commodité et en l'absence de définition claire sur ce type de monument, nous avons appelé le couvercle stèle.

7. Quelques rares exemples similaires sont signalés en Creuse, notamment au Gros Buisson, commune de la Souterraine (bloc de granit avec cavité centrale rectangulaire entourée d'un bourrelet) (Roger, 1992, 26 p.) ainsi qu'au bois des Sagnes, commune de Mazeirat (3 cavités circulaires avec bourrelet) (Fournier, 1963, pp.490, 491).

8. Cf. étude de la taille par J.P. Beguin.

9. Pour la technique de fixation possible, se référer par exemple au bas-relief du sanctuaire du Puy-Lautard, commune de Saint-Pierre-Bellevue (Marquaire, 1994, pp. 34, 35).

évidement : le premier, de forme cylindrique (diam. : 0,40 m ; prof. : 0,03 m), s'ajuste parfaitement au bourrelet du socle et le second, de forme évasée (diam. : 0,20 m ; prof. : 0,10 m), augmente l'espace nécessaire à la mise en place des cendres du défunt dans une éventuelle urne cinéraire, ainsi protégée par le couvercle (la dégradation du monument n'a pas permis de retrouver d'ossements humains, ni d'éléments d'un réceptacle cinéraire).

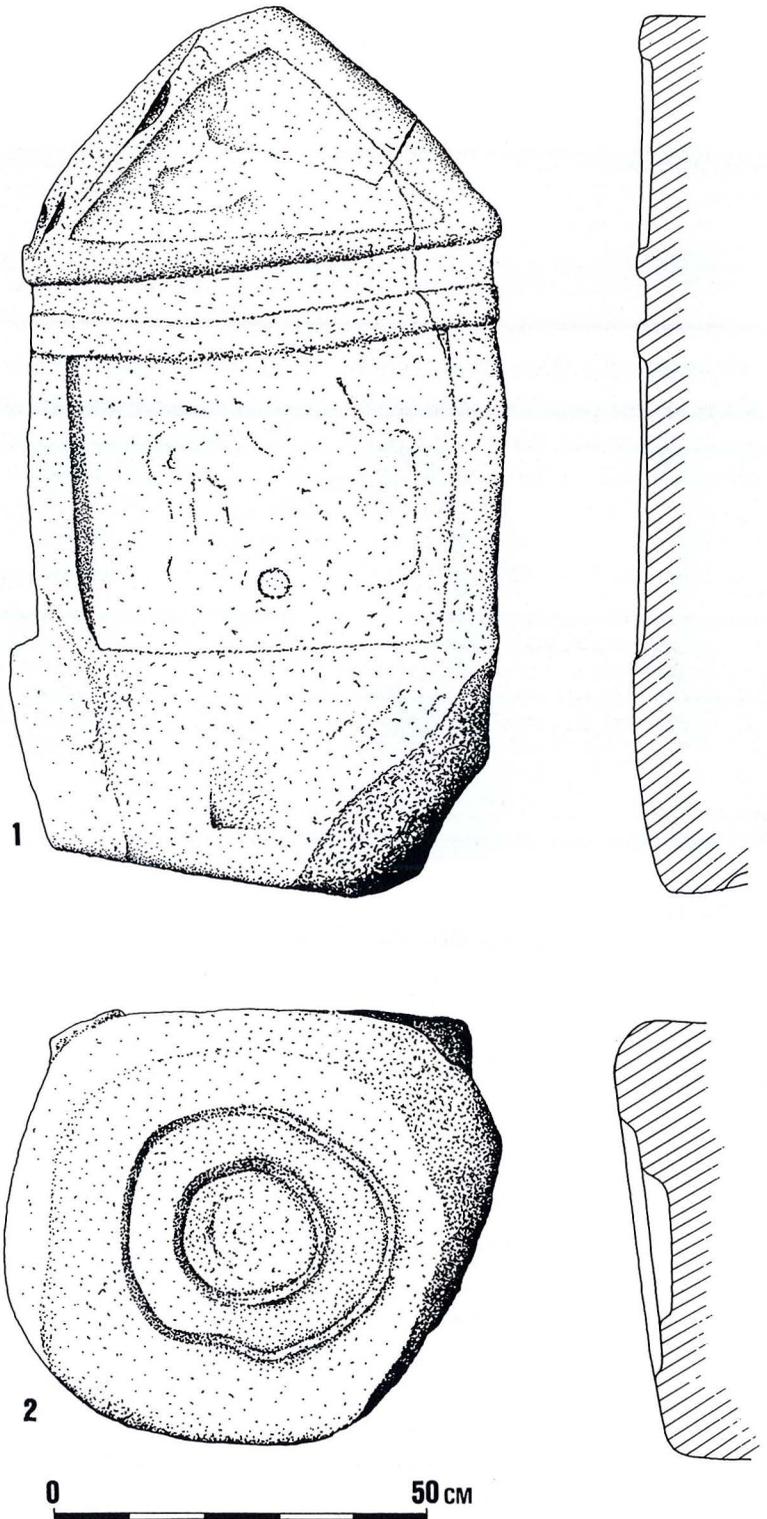
Ce type de stèle, avec son toit en bâtière et sa base élargie, est assez courant dans la région. D'autres exemples sont connus à Issoudun-Létrieux <sup>10</sup>, Sous-Parsat <sup>11</sup>, La Souterraine <sup>12</sup>, Ahun. <sup>13</sup>

### Le mobilier

Le matériel découvert en relation avec cette tombe se situait essentiellement vers le sud. Il se compose d'un petit vase en céramique métallescente (fig. 6) et de quelques fragments de céramique commune, appartenant au mobilier de la sépulture N° 5, déposés volontairement contre la base du monument.

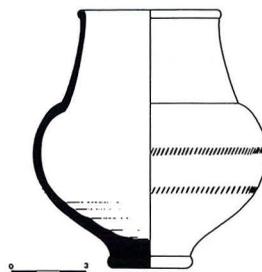
Le petit vase, retourné et écrasé sur place, ne présente pas de traces de passage au feu. Il a été déposé en offrande (ou contenait une offrande), soit au pied du monument, soit dans une fosse dont les contours n'ont pas été reconnus. C'est un pot à col vertical et à assise plane. Il est décoré de deux lignes de guillochis identiques. Sa pâte orangée à dégraissant fin est recouverte d'un engobe métallescent (diam. maxi. : 95 mm ; haut. : 100 mm). Ce type de céramique, connue en Gaule à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle et dans le courant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., a été trouvé dans un puits à Limoges <sup>14</sup>, à Malain <sup>15</sup>, à Strasbourg <sup>16</sup>, à Bordeaux <sup>17</sup>.

Les deux fragments de céramique commune correspondent en fait à la panse de la bouteille B.2 et à un fragment de lèvre de l'urne cinéraire de la sépulture N° 5.



**Fig. 5.**

*Sp. n° 1 : Stèle. 1 face antérieure, 2 face inférieure.*



**Fig. 6.**

*Sp. n° 1 : Vase métallescent.*

10. Janicaud, 1930, pp. 350 et 645, 646.

11. *Ibid*

12. Inédit.

13. Janicaud, 1943, pp. 347-348.

14. Loustaud, 1979, p. 45.

15. Hindlet, 1975, p. 227.

16. Hatt, 1953, p. 237.

17. Santrot, 1979, fig. n° 326.

**Fig. 7.**

*Sp. n° 2 : Vue de l'urne en verre lors de sa découverte.*

**Fig. 8.**

*Sp. n° 2 : Base du coffre funéraire en granit.*

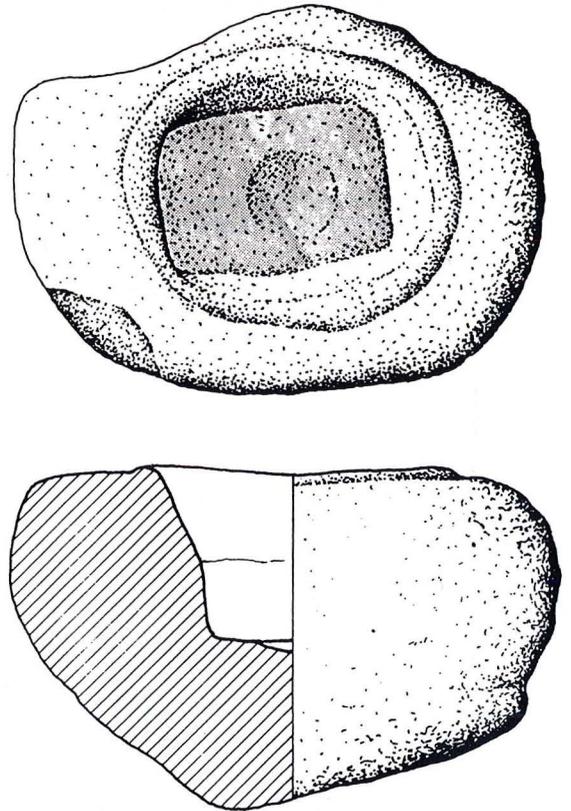
## Sépulture n° 2 (Sp.2)

La sépulture, située à 0,60 m à l'ouest du socle de la tombe n° 1, recoupe la fosse de la sépulture n° 5. Elle se compose d'un coffre funéraire en granit qui renfermait les ossements du défunt qui était contenus dans une urne en verre, déposée horizontalement (fig. 7). Aucune fosse n'apparaît à la fouille et aucun mobilier ne peut lui être attribué.

### Le coffre funéraire

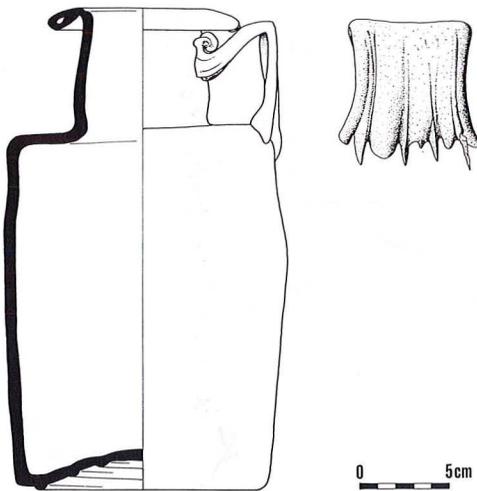
Le couvercle, constitué d'une dalle en granit local épaisse de 0,25 m en moyenne, reposait directement sur le socle du coffre. Il ne semble pas taillé, tout au plus dégrossi (longueur maximum : 0,84 m ; largeur : 0,65 m).

Le socle (fig. 8), taillé dans un leucogranit dont les premiers affleurements se situent quelques kilomètres plus à l'ouest, évoque une forme allongée aux angles arrondis (long. : 0,70 m ; larg. : 0,52 m). Sa face postérieure est à peine dégrossie. Seule la face supérieure semble travaillée. La majeure partie de la surface est aménagée en cavité (prof. : 0,20 m) entourée par un bourrelet peu saillant et usé par endroit (larg. : 0,04 m ; haut. maxi. : 0,02 m).



L'évidement, de forme ovoïde dans sa partie supérieure (0,35 m x 0,29 m), prend un aspect plus rectangulaire dans sa partie médiane (0,29 m x 0,21 m), puis devient arrondi dans sa partie inférieure. Le fond est concave.

Il semble donc que le socle ait été retaillé. En effet, à l'origine, la cavité était de forme ovoïde et entourée d'un bourrelet. Celui-ci n'est utile que si le couvercle possède un évidement, ce qui n'est pas le cas. De plus, l'élargissement de la cavité a été nécessaire pour permettre la mise en place de l'urne cinéraire, celle-ci ne pouvant pas tenir verticalement. Toutefois, il nous est impossible de savoir si le socle a été réutilisé ou simplement retaillé. Enfin, la nature de la roche employée, différente de celle des autres coffres, ainsi que de son couvercle, montre son importation par rapport au milieu local.



Il est donc intéressant de noter que des coffres funéraires ont pu être réemployés dès l'époque antique, sans que l'on puisse démontrer s'il s'agit d'une réutilisation (violation d'une sépulture plus ancienne ?) ou tout simplement d'un aménagement provoqué par un changement de choix (réceptacle funéraire).

### L'urne cinéraire

C'est une bouteille en verre de couleur vert-bleu (fig. 9), de section carrée, avec un goulot cylindrique terminé par un bord ourlé. Elle est flanquée d'une seule anse, nervurée, coudée à angle droit (largeur maximum : 0,15 m pour une hauteur de 0,26 m). Ce type (Isings n° 50b ou Morin-Jean n° 14), peu utilisé comme récipient cinéraire dans la région<sup>18</sup>, n'est pas très bien daté. Il en a été trouvé dans la nécropole de Pontarion (Creuse)<sup>19</sup>, ainsi qu'à Lavaud (commune de Méasnes-Creuse)<sup>20</sup>, à Saint-Martin Le Mault (Haute-Vienne)<sup>21</sup>, à Chartagnat (commune de Treignac-Corrèze)<sup>22</sup>, au Randeix (commune d'Eygurande-Corrèze)<sup>23</sup>, et un peu plus loin dans la nécropole du Champ de l'Image à Argentomagus (commune de Saint-Marcel-Indre)<sup>24</sup>. Cependant, seuls les exemples de Pontarion (Creuse) et à un degré moindre celui de Sauviat-sur-Vige<sup>25</sup> (Haute-Vienne) peuvent être datés de la fin du IIe siècle, première moitié du IIIe siècle après J.-C.

L'urne contenait les restes brûlés d'un seul individu, adulte et probablement âgé comme en témoignent les nombreuses lésions dégénératives de type arthrose, présentes notamment au niveau des vertèbres thoraciques<sup>26</sup>. Parmi les esquilles, se trouvaient quatre fragments de verre fondu et un petit clou. Les nombreux fragments de charbons de bois mêlés aux ossements correspondent en grande partie à du hêtre et du chêne<sup>27</sup> (voir annexe n° 1).



**Fig. 9.**

Sp. n° 2 :  
Urne en verre  
(Morin-Jean n° 14).

**Fig. 10.**

Sp. n° 3 : Dépôt du vase  
en position retournée.

Enfin, il est intéressant de noter la présence de nombreuses «scories» dont nous ne connaissons pas l'origine, mais qui proviennent du bûcher funéraire.

### Sépulture n° 3 (Sp.3)

Cette sépulture, découverte au N-O de la fouille, se trouve à 1,40 m de Sp.1 et à 0,20 m de Sp.2. C'est une incinération en coffre de granit, dont la taille est soignée. La profondeur de son enfouissement permet de supposer que son couvercle ne devait pas être visible à l'époque antique.

Les ossements du défunt avaient été déposés à même la cavité, apparaissant 8 cm en dessous du niveau supérieur du bourrelet. Ils correspondent aux restes fortement brûlés d'un individu adulte et âgé, qui présente des lésions

18. G. Janicaud en recense deux au Musée de Guéret en 1943 pour la Creuse (Janicaud, 1943, p. 432), G. Lintz en dénombre deux pour la Corrèze en 1981 (Lintz, 1981, p. 45) ; J. Perrier n'en mentionne qu'une en Haute-Vienne en 1983 (Perrier, 1983, p. 138).

19. Lintz, 1988, pp. 223-238.

20. Roger, 1929, pp. 36-44.

21. Delage, 1954, p. 354.

22. Boudrie, 1972, p. 220.

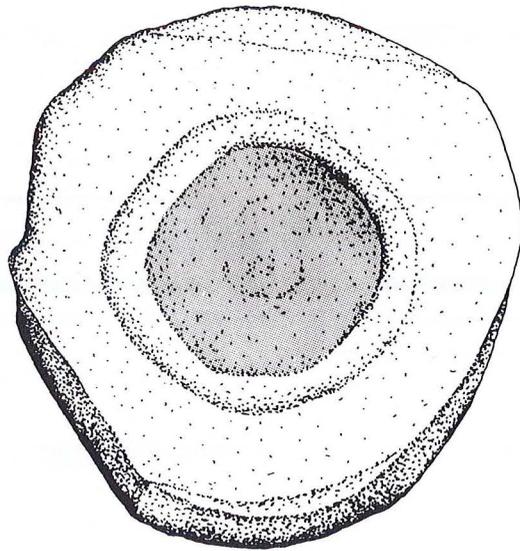
23. Archives départementales de la Corrèze, dossier 170T1, lettre du 21 avril 1838.

24. Allain, 1992, pp. 150, 151.

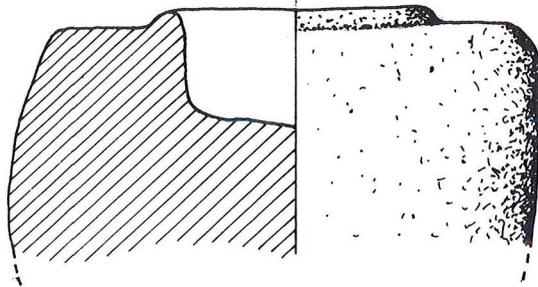
25. Les deux bouteilles de type Morin-Jean n° 14 trouvées à Sauviat-sur-Vige sont en fait beaucoup plus petites que celle de la Betouille (11 et 12 cm contre 26 cm). Elles ne correspondent pas à des urnes cinéraires mais à des vases à offrandes déposés dans la tombe. Cette sépulture est quant à elle bien datée, vers le milieu du IIIe siècle après J.-C. (Lintz, 1979, p. 17-38).

26. Cf. l'étude anthropologique ci après.

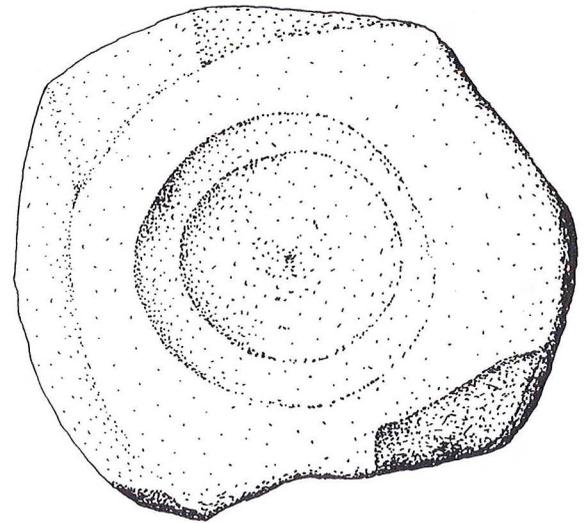
27. L'examen des charbons de bois a été réalisé par M. Fredon, Maître de conférences à la faculté des sciences de Limoges, que je tiens ici à remercier.

**Fig. 11.**

Sp n° 3 :  
Base du coffre  
en granit.

**Fig. 12.**

Sp. n° 3 : Face  
inférieure du couvercle.



face supérieure une cavité à fond plat (diam. : 0,30 m ; prof. : 0,15 m). Un bourrelet saillant (haut. max. : 0,025 m, ép. max. : 0,05 m) entoure le creusement.

Le couvercle (diam. : 0,75 m ; haut. : 0,30 m), taillé dans le même granit que le socle, est également cylindrique et de bonne facture. Sa face supérieure est légèrement convexe et son arête supérieure est émoussée. Sa face inférieure possède un double évidement (fig. 12). Le premier (diam. : 0,40 m ; haut. : 0,04 m), assure le maintien et l'étanchéité avec le socle. Le second (diam. : 0,30 m ; haut. : 0,12 m), de forme concave, permet d'augmenter le volume du réceptacle.

### Le mobilier

Le seul mobilier en relation avec cette tombe correspond à un vase à panse ovoïde en céramique commune (fig. 13). L'assise est plate mais l'arête extérieure semble biseautée par usure. La pâte est marron clair à cœur et grisâtre en surface. Le dégraissant est moyen avec des inclusions de quartz. Il porte des traces de passage au feu au niveau de la panse. L'état de conservation est variable ; la partie du vase en contact avec le couvercle du coffre funéraire est très abîmée (diam. maxi. : 220 mm ; haut. : 220 mm). Ce type de poterie se rencontre fréquemment dans notre région et n'est

caractéristiques d'une hyperostose porotique<sup>28</sup> au niveau de l'humérus. Un sédiment jaunâtre d'infiltration scelle la couche d'os.

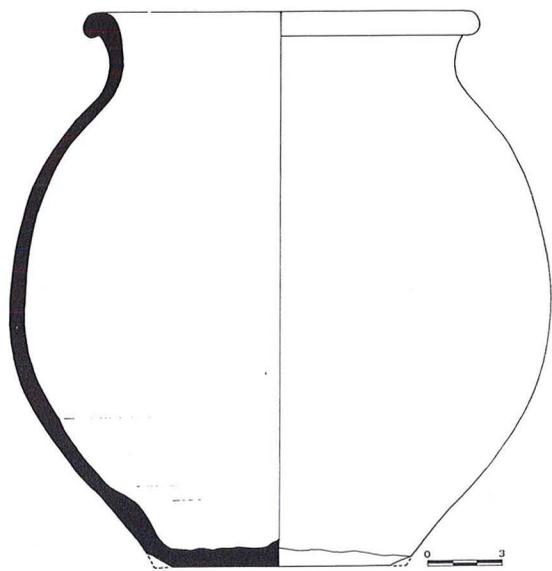
Un entourage de pierres se situait au nord du couvercle, au même niveau. La fonction de ces éléments n'est pas clairement définie (marquage de la tombe ? , calage du couvercle ?) mais il est intéressant de noter qu'un espace avait été aménagé entre deux blocs mis de chant afin de déposer un vase ovoïde en céramique commune, retourné (fig. 10). Cet objet est le seul qui puisse être attribué à cette tombe.

### Le coffre funéraire

Le socle (fig. 11), cylindrique (diam. : 0,70 m), est soigneusement taillé dans un granit local. Il possède sur sa



28. Cf. étude anthropologique ci-après.



pas rare dans un contexte funéraire. Nous possédons des exemples dans la nécropole de Pontarion<sup>29</sup> notamment. Sa période d'utilisation se situe à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle et perdure au moins dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

### Sépulture n° 4 (Sp.4)

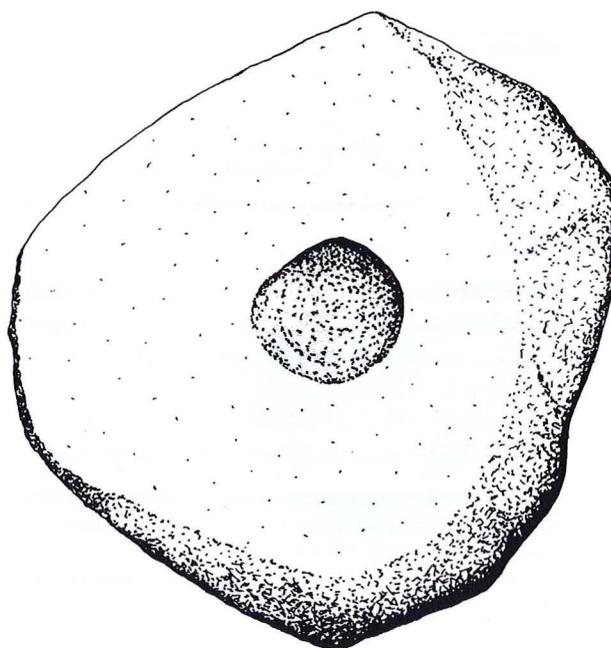
Elle se situe à proximité des autres coffres funéraires et à 1,50 m au sud-ouest de la sépulture n° 1. Le couvercle de cette tombe, encore visible de nos jours, n'avait toutefois pas attiré l'attention car la parcelle comporte de nombreux blocs rocheux affleurant le sol.

C'est une incinération en coffre de granit, installée dans une fosse circulaire étroite (diam. : 0,80 m). Une partie du résidu du foyer de combustion était déposée à l'ouest de la fosse, contre le coffre. Il se composait de fragments de charbons de bois et de quelques graines carbonisées<sup>30</sup> (voir annexe n° 2). Aucun mobilier n'a été retrouvé, ni dans la fosse, ni dans le coffre.

Les ossements incinérés étaient déposés directement dans la cavité du coffre, mêlés à un sédiment d'infiltration. Ils correspondent à un individu adulte assez gracile, jeune ou moyen<sup>31</sup>.

#### Le coffre funéraire

Un bloc de granit, à peine dégrossi, de forme grossièrement pyramidale et dont les arêtes sont émoussées, faisait office de couvercle. Sa base est de plan ovoïde. Sa face inférieure est plane, sans évidement. Il est beaucoup plus



**Fig. 13.**

*Sp. n° 3 :  
Vase ovoïde  
en céramique  
commune.*

**Fig. 14.**

*Sp. n° 4 :  
Base du coffre  
en granit.*

large que le socle (1,20 m dans l'axe NO-SE, 0,60 m dans l'axe NE-SO) et sa hauteur est de 0,50 m maximum.

Le socle est de forme triangulaire aux angles arrondis (long. max. : 0,85 m ; ép. moy. : 0,30 m). Sa face supérieure possède une cavité centrale, de forme cylindrique (diam. : 0,22 m ; prof. : 0,18 m) (fig. 14).

### Sépulture n° 5 (Sp.5)

Elle est localisée à l'ouest de Sp.1, en partie sous la tombe Sp.2 (fig. 15). Elle correspond à une sépulture à incinération constituée par une urne cinéraire en céramique, déposée dans une fosse de forme arrondie (diam. max. : 0,70 m) qui entaille l'arène granitique. Elle est calée à sa base par deux pierres et fermée par une *tegula*.

29. Information de G. Lintz, responsable de cette fouille.

30. Je tiens à remercier P. Marinval, du Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales à Toulouse, pour ses informations sur les restes carpologiques que nous possédions.

31. Cf. étude anthropologique ci-après.



**Fig. 15.**

Vue du coffre S. 2 recouvrant la sépulture en fosse S.2.

Son contour est perturbé à l'est par l'installation du coffre funéraire de la sépulture n° 2. Elle renfermait un sédiment noirâtre, correspondant aux restes du foyer de crémation. Outre les nombreux charbons de bois et quelques graines carbonisées, celui-ci incluait de nombreux clous, de la céramique commune et sigillée ainsi que le fond d'un gobelet en verre. Des traces de rubéfaction sont visibles sur la paroi sud. Il est possible que les éléments recueillis sur le bûcher de crémation, déversés encore chauds dans la fosse, aient ainsi marqué la paroi.

Deux bouteilles en céramique, dont l'une était retournée<sup>32</sup>, étaient déposées dans la fosse.

L'urne cinéraire contenait les restes osseux d'un adulte d'âge moyen, mêlés à des fragments de charbons de bois, quelques graines carbonisées et 8 petits clous. Un petit vase en verre (forme Morin Jean n° 81) surmontait l'ensemble.

#### L'urne cinéraire (fig. 16)

C'est un vase en céramique commune, à panse ovoïde, avec une base plano-convexe. La pâte est gris-blanc à cœur et grisâtre en surface (diam. max. : 230 mm ; haut. : 210 mm). Le dégraissant est assez fin malgré quelques inclusions de grains de quartz plus importants. Un fragment de lèvre se situait au nord de la sépulture n° 1, au pied du socle, soit à une distance de plus de 2 m. Ce type de céramique, fréquent dans la région, apparaît à la fin du IIe siècle et perdure au IIIe siècle après J.-C.<sup>33</sup>

Un fragment de tuile à rebords, posé à plat, en face supérieure, directement sur la céramique, en assurait la fermeture. Un seul rebord subsiste (long. max. : 0,23 ; larg. : 0,21 m).

#### Le mobilier

Une partie du matériel retrouvé dans la fosse provient du bûcher funéraire. Elle est généralement fracturée et incomplète et a subi l'action du feu. Une deuxième catégorie, déposée en offrande après la crémation, est souvent intacte et en bon état.

Le résidu de crémation comprend :

- un fond de petit vase en verre à pied annulaire (fig. 17) de couleur vert-blanchâtre laissant voir des petites bulles d'air (diam. : 45 mm) ;
- une coupelle en céramique sigillée (fig. 18) de forme Drag. 33 ou Drag. 46 ;
- la partie inférieure d'une petite bouteille à une anse (fig. 19) en céramique commune ;
- une trentaine de clous de chaussures de moins de 2 cm de long ;
- une vingtaine de clous de section carrée à tête plate (longs de 1 à 6 cm) ;

Il n'est pas certain que nous possédions tout le mobilier déposé dans la fosse, car une partie a été « évacuée » lors de l'installation du coffre funéraire S.2.

Le dépôt d'offrandes comprend :

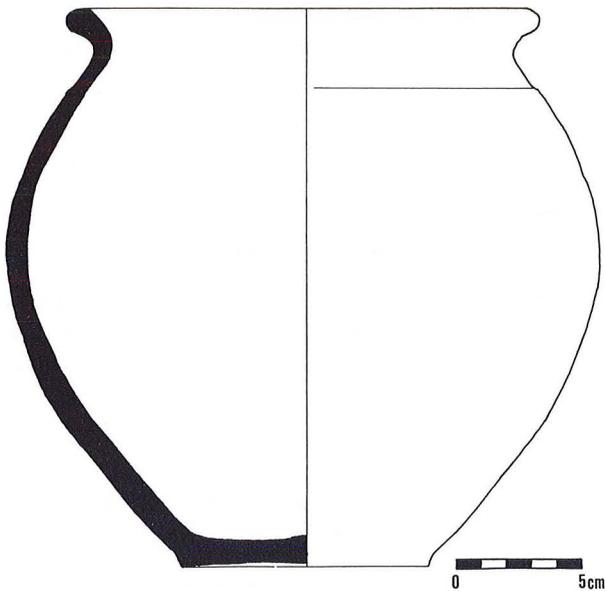
- une bouteille en céramique commune (B.1), à assise plane, panse ovoïde surmontée par une encolure rentrante et terminée par un bord en « bobine » (fig. 20). L'anse s'attache sur le haut du col et de la panse. La pâte est orangée à dégraissant fin, avec quelques inclusions de grains de quartz de dimensions plus importantes. Des traces de fumée sont visibles sur la panse ainsi que sur l'anse (diam. max. : 140 mm ; haut. : 170 mm). Elle s'appuyait sur l'urne cinéraire et était retournée. Cette forme, peu fréquente en Limousin<sup>34</sup>, se rencontre vers le milieu du IIe siècle, et surtout au IIIe siècle après J.-C., notamment à *Argentomagus*<sup>35</sup>.

32. La position de la deuxième bouteille ne nous est pas connue car celle-ci est en partie détruite par l'installation de la sépulture n° 2 et une partie des fragments se trouvait sous le coffre funéraire.

33. Information de G. Lintz.

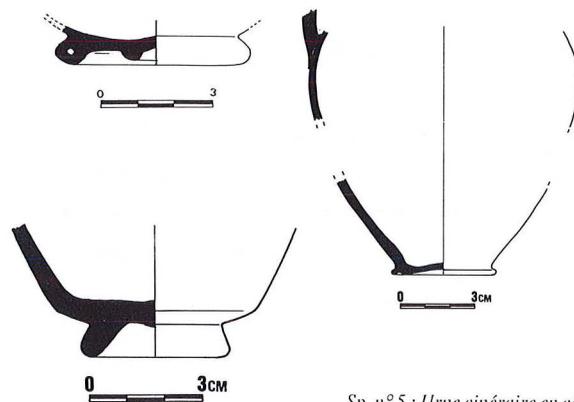
34. *Ibid.*

35. Allain, 1992, p. 142.



- une deuxième bouteille (B.2), à assise plane, à panse de forme elliptique aplatie, possède une encolure rentrante, dont le bord se termine en «bobine» (fig. 21). Une anse, absente, se rattachait sur le haut de la panse et du col (diam. max. : 160 mm ; haut. : 190 mm). Sa pâte, noire à cœur et orangée en surface, contient un dégraissant moyennement fin avec des petits éléments de quartz. Lors de sa découverte, elle était brisée et plusieurs fragments se trouvaient sous le socle de la sépulture n° 2. Cependant, un fragment de panse se situait le long de la base de la sépulture n° 1, près du vase en céramique métallescente déposé en offrande. Cette forme, mieux connue que la précédente <sup>36</sup>, s'échelonne entre la fin du IIe siècle et le début du IIIe siècle après J.-C.

- un petit vase en verre (fig. 22), découvert légèrement penché à l'intérieur de l'urne de la sépulture n° 5. A l'origine, il est probable qu'il devait être vertical. C'est un bol en verre verdâtre, bulleux, de forme cylindrique. Son embouchure est évasée, sa lèvre arrondie (diam. max. : 80 mm ; haut. : 60 mm). Ce type de verrerie (de forme Morin-Jean n° 81), assez rare dans notre région, est connu à Longeville <sup>37</sup>, commune de Grand-Bourg (23), aux Boueix <sup>38</sup>, commune de Puy-Malsignat (23), et plus récemment dans la tombe n° 58.3 de la nécropole du Champ de l'Image <sup>39</sup> à Argentomagus. Sa période de fabrication s'étend sur plusieurs siècles. Celui découvert au Champ de l'Image est daté de la fin du Ier siècle, début du IIe siècle après J.-C. Néanmoins, celui de La Betouille est moins soigné, ce qui pourrait être le signe d'une certaine postériorité.



16	18	17
	19	22
	20	
	21	

**Fig. 16.**

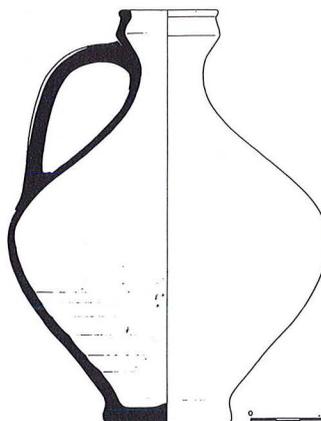
*Sp. n° 5 : Urne cinéraire en céramique commune.*

**Fig. 17.**

*Sp. n° 5 : Fond du vase en verre découvert dans la fosse.*

**Fig. 18.**

*Sp. n° 5 : Partie inférieure de la coupelle sigillée.*



**Fig. 19.**

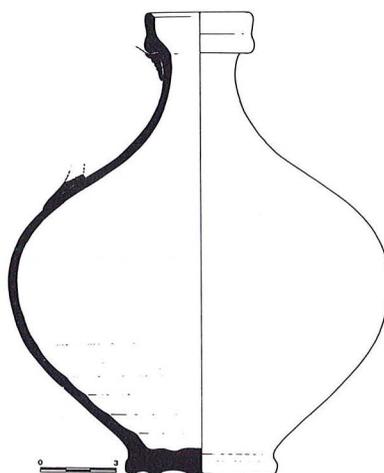
*Sp. n° 5 : Bouteille en céramique commune.*

**Fig. 20.**

*Sp. n° 5 : Bouteille B. 1 en céramique commune.*

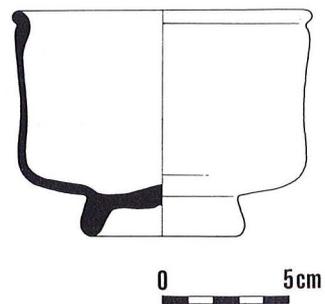
**Fig. 21.**

*Sp. n° 5 : Bouteille B. 2 en céramique commune.*

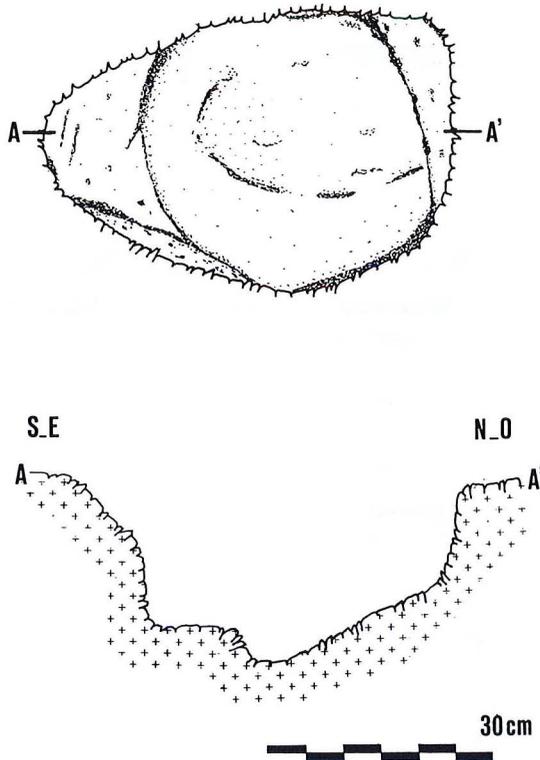


**Fig. 22.**

*Sp. n° 5 : Bol en verre (Morin-Jean n° 81).*



36. Deux du même type ont été découvertes dans la nécropole de Pontarion en Creuse (information du responsable de fouille).  
 37. Janicaud, 1943, p. 431 (découverte du début du siècle).  
 38. *Ibid.*  
 39. Allain, 1992, p. 45.

**Fig. 23.**

Sp. n° 6 : Vue de dessus et coupe de la fosse.

## Structure n° 6 (St. 6)

Elle n'est représentée que par une fosse de forme ovoïde (fig. 23), creusée dans le substrat arenisé (long. : 0,55 m ; prof. : 0,25 m). Située à l'est de la tombe n° 1, elle contenait un sédiment de couleur noirâtre charbonneux et quelques clous (au moins une dizaine dont la plus grande partie correspond à des clous à tête plate et quelques-uns à des clous de sandale). Par contre, elle ne contenait aucun tesson de céramique, ni de restes humains incinérés.

Ce type de fosse, ignoré pendant longtemps, n'a été reconnu que grâce aux fouilles extensives des nécropoles de Pontarion et de Louroux<sup>40</sup>. Quelquefois énigmatiques, elles sont le plus souvent considérées comme des sépultures à part entière. Leur datation est très variable (elles se rencontrent à toutes les époques), mais elles semblent se multiplier à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. à Pontarion<sup>41</sup>. L'étude des ossements<sup>42</sup> de cette nécropole a montré que ce type de tombe, assez tardif, ne contenait que peu d'ossements, (en moyenne 30 gr d'os).

L'absence d'ossements humains dans la fosse de La Betouille ainsi que sa position dans l'espace de la nécropole pose cependant problème. En effet, même si le matériel ferreux et surtout la variété des charbons de bois (les mêmes

que pour les autres tombes) laissent présager une destination funéraire, l'on ne saurait exclure, par exemple, la vidange d'un des bûchers.

## Conclusion

### Organisation de l'espace funéraire

La présence de la sépulture à stèle marque très probablement l'origine de la nécropole et influe donc directement sur l'organisation de l'espace funéraire. Nous n'avons pas rencontré de limite construite (murs, fossés)<sup>43</sup>, ni autour de cette tombe, ni autour de la nécropole. Il n'est cependant pas interdit d'en imaginer une ou plusieurs, en dehors de la zone fouillée, constituée de matière végétale (haie, palissade,...).

Les sépultures ne semblent pas avoir été protégées des intempéries, par une toiture par exemple. Aucun trou de poteau ni *tegula* n'ont été retrouvés. Aucun bâtiment annexe lié à la nécropole n'a été rencontré dans l'environnement immédiat.

L'implantation des tombes montre bien que l'espace funéraire n'est pas pour autant inorganisé. En effet, toutes se situent au N-O de la stèle, assez près de la sépulture n° 1, dans un espace de quelques mètres carrés. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une des tombes recoupe la fosse d'une autre, alors qu'il était possible de l'installer un peu plus loin. Ce phénomène montre peut-être une délimitation de l'espace réservé aux tombes annexes, sans pour autant qu'il soit marqué.

Néanmoins, si l'on considère la fosse n° 6 comme une sépulture, celle-ci ne respecte plus ce zonage. Il est alors possible d'envisager soit l'abandon de cette délimitation avec le temps (postériorité de la tombe n° 6 ?), soit au contraire une différence d'ordre social, d'appartenance au groupe incinéré, de pratiques funéraires, etc. Cette hypothèse inclue à la fois la notion d'emplacement réservé, et dans le temps, et dans l'espace de la nécropole. Par contre, si cette

40. Dussot, 1987, p. 3-34.

41. Information de G. Lintz.

42. Etude réalisée par J. Roger, à paraître.

43. Un enclos funéraire était délimité par un petit muret bien maçonné à Saint-Martin-Château en Creuse (Bordier, 1976, p. 42-52), sans que l'on soit certain qu'il s'agisse d'une limite de nécropole, des tombes étant découvertes à l'extérieur.

fosse ne représente que la vidange d'un bûcher funéraire, il est alors intéressant de noter qu'elle se trouve à l'opposé des tombes annexes, ce qui montrerait là encore la notion d'emplacement spécifique.

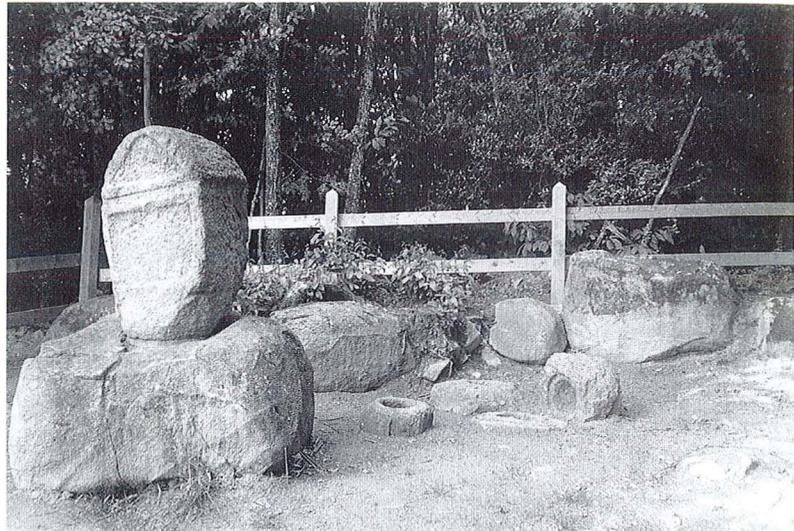
Aucune trace de cheminement dans la nécropole n'a été reconnu. Nous ne savons pas non plus à quelle altitude se situait le niveau de circulation. Néanmoins, la présence du couvercle du coffre funéraire n° 3, encore visible avant la fouille, laisse supposer que celui-ci n'était pas enterré et signalait la sépulture<sup>44</sup>. Cette remarque s'applique probablement pour les deux autres. Le niveau de sol de la nécropole pourrait donc se situer à la jonction base-couvercle des tombes n° 2,3,4.

Un deuxième fait marquant, mais somme toute assez logique, montre que l'emplacement des tombes annexes se situe en arrière de la stèle. En effet, la partie inférieure biseautée de la stèle, permettant d'annuler les effets de la pente, nous prouve que celle-ci regardait vers le sud ou le sud-est. Il est bien évident que ce type de tombe, élevé pour être vu de tous, correspondant au choix du défunt ou de sa famille et portant peut-être une dédicace, ne devait pas être caché par des éléments extérieurs. Il n'était peut-être pas souhaitable de trouver des sépultures à l'avant du monument. Il en va de même pour l'offrande, située à l'arrière du socle.

L'orientation de la stèle ne semble pas être le fruit du hasard. L'implantation même de la tombe sur le bloc naturel servant de base à la sépulture n'est pas anodine. En effet, toute la parcelle présente de nombreux blocs similaires, présentant des surfaces beaucoup plus planes et horizontales. Il n'y avait donc pas un problème de choix mais plutôt une volonté de s'implanter à cet endroit (fig. 24). Si plusieurs hypothèses paraissent justifier cette position, deux nous semblent assez importantes :

- la première est la relation entre les sépultures et les voies de circulation<sup>45</sup>. Aucune chaussée n'a été retrouvée au pied du monument mais un axe important, reliant Poitiers à Clermont-Ferrand et desservant le *vicus* proche de Bridiers, traverse probablement ce vallon. La stèle devait être visible à partir de cette route.

- la seconde, qui n'est pas forcément contradictoire avec la première hypothèse, est le rapport entre l'habitat et le monument. Une étude récente sur la relation entre les sépultures et les habitats en Limousin<sup>46</sup> montre que la distance moyenne entre ces deux entités est de l'ordre de 200 à 300 mètres et que pour beaucoup d'exemples étudiés, nécropole et habitat étaient en co-visibilité.



**Fig. 24.**

Vue du monument après sa restauration.

Il est donc possible de penser que le choix de l'emplacement de la première tombe, puis de la nécropole, est étroitement lié avec l'habitat du défunt mais également avec la ou les voies de communication.

## Evolution chronologique

La datation des tombes ne peut s'appuyer que sur quelques éléments, de précision variable. Les coffres funéraires en granit tout d'abord, bien connus en Limousin, s'échelonnent entre le début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. pour la majorité d'entre eux. La stèle, quant à elle, ne permet pas de préciser la datation, faute d'exemples régionaux bien datés ou d'une dédicace funéraire. La verrerie, représentée par une bouteille et deux bols, ne permet pas non plus de préciser la datation. La bouteille de forme Isings 50b apparaît dès le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. puis perdure les siècles suivants. Il en est de même pour les petits bols. En réalité, seul le mobilier céramique nous permet d'affiner la chronologie. Le petit vase en céramique métallescente de la tombe n° 1 se rencontre dans nos régions qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, puis au III<sup>e</sup> siècle. Les vases ovoïdes en céramique commune des tombes n° 3 et 5 nous indiquent une période d'utilisation située entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le

44. Cette observation a déjà été effectuée par G. Lintz sur la nécropole de Pontarion et de Bessines en Haute-Vienne (Lintz, 1991, pp. 86, 87).

45. Certains auteurs ont montré la relation étroite entre les axes de communication et les tombes, par exemple dans le Bas-Berry (Brissaud, 1992, p. 255-263).

46. Lintz, 1992, pp. 273-283.

milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Enfin, les deux bouteilles en céramique commune de la tombe n° 5 s'échelonnent quant à elles entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Le matériel archéologique dont nous disposons nous montre donc une faible évolution dans la chronologie du cimetière, de l'ordre d'un demi-siècle, que l'on peut situer entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Néanmoins, il est possible de distinguer plusieurs phases d'installation.

Il est fort vraisemblable que la sépulture à stèle (Sp.1) marque le début de l'emplacement funéraire, qui va ensuite polariser les autres sépultures.

Une première série de tombes (Sp.3 et Sp.5) vient s'installer près de celle-ci. Elles se distinguent principalement des autres tombes annexes par l'apport d'un dépôt, comme pour la sépulture principale. De plus, l'urne en céramique de la sépulture n° 5 est antérieure à la tombe n° 2. A un degré moindre, le coffre de la sépulture n° 3 est le mieux taillé, généralement signe de précocité.

Une seconde phase d'installation vient pérenniser l'espace funéraire : Sp.2 recoupe Sp.5 (marquage de Sp.5 disparu ou volonté de prendre cet emplacement ?).

Seule la tombe n° 4 est difficile à situer. Il est possible qu'elle appartienne à la seconde phase (coffre plus ou moins bien taillé, absence de dépôt secondaire) mais rien ne permet de certifier cette hypothèse.

Enfin, si l'on considère la fosse n° 6 comme une tombe, il existe une troisième phase, avec pour conséquence principale l'extension ou la modification de l'espace funéraire réservé aux tombes annexes.

## Les pratiques funéraires

La fouille de cette nécropole nous apporte de nouveaux éléments de discussion sur la cérémonie en elle-même, mais aussi sur les pratiques postérieures à la crémation.

En ce qui concerne le bûcher, les essences de bois, similaires pour toutes les tombes, laissent penser qu'il était le plus souvent constitué de chêne et de hêtre, avec un apport de frêne, de noisetier et des éléments de rosacées (cratagus ou pommier ?) pour allumer le brasier.

Les ossements étaient ensuite recueillis sur l'aire de combustion (proche de la nécropole ?) probablement soigneusement (très peu de fragmentation pour les restes

osseux de la tombe n° 2) et sans tri intentionnel. Par contre, nous ne savons pas si l'emplacement du bûcher était le même pour toutes ces tombes.

Le transport des restes calcinés du point de crémation au lieu sépulcral définitif est aussi mal connu. Si pour les sépultures n° 2 et n° 5 il ne pose pas de difficulté (on peut facilement transporter l'urne en verre ou en céramique), il n'en est pas de même pour les deux coffres (Sp.3, Sp.4) et peut-être S.1. Il est possible que ces ossements aient été recueillis dans un récipient puis déversés dans la cavité du coffre mais on peut très bien supposer un contenant en matière périssable, déposé lui-aussi dans le coffre, puis disparu au cours des siècles (par exemple un sac en cuir, tissu<sup>47</sup>, etc ?).

Le choix du défunt (ou de ses descendants) dans le type de réceptacle pour accueillir ses cendres est complexe et inclut de nombreux paramètres impossibles à déterminer. Il varie probablement selon le rang social, la fortune, la religion, les envies, la mode de l'époque, etc. S'il est raisonnablement possible d'envisager la tombe n° 1 comme celle d'un riche propriétaire local, ce n'est pas le cas pour les autres individus. Trois ont choisi un réceptacle de granit (dont l'un avec une urne en verre), le dernier ayant préféré une urne en céramique. Même si les raisons de cette distinction dans le choix sont difficiles à appréhender, il est cependant peu probable qu'elles soient liées à l'évolution chronologique (pas plus d'une cinquantaine d'années sépare les tombes).

Une fois le dépôt des ossements effectué, certains gestes ou actes étaient effectués. Pour la nécropole de La Betoulle, certaines pratiques ont été relevées et d'autres, au contraire, sont absentes. C'est le cas par exemple du bris intentionnel des offrandes (pendant ou après la crémation) que l'on a observé sur certaines tombes en Limousin (Louroux ou Pontarion pour ne citer que celles-ci) ou la disposition particulière de clous (nécropole de l'Image à *Argentomagus*).

Au contraire, certaines pratiques ou gestes, peu courants dans la région, méritent d'être signalés. C'est le cas du dépôt du petit bol en verre déposé dans l'urne cinéraire, sur les ossements. Il n'y a pas ou peu d'exemple connu pour le

47. Nous possédons des éléments de tissu provenant d'une urne en verre gallo-romaine trouvée à Vareilles (Creuse) ainsi qu'à Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) dans une tombe du 1<sup>er</sup> âge du Fer (information de l'auteur).

Limousin<sup>48</sup>. En revanche, un fait similaire a été rencontré dans l'Allier ou un bol en verre du même type était déposé dans l'urne<sup>49</sup>.

Le fait le plus marquant est sans nul doute le dépôt des offrandes retournées. En effet, sur les trois sépultures ayant livré des dépôts secondaires (Sp.1, Sp.3, Sp.5), toutes présentent la même particularité. Nous n'avons pas trouvé dans la littérature régionale de fait similaire. Si les offrandes de Sp.5 ont été déposées peu de temps après la crémation (rebouchage de la fosse avec les résidus de crémation), il est possible que le laps de temps soit beaucoup plus long pour Sp.1 et Sp.3. La répétition de ce geste montre bien la volonté de cet acte. Il montre probablement aussi le faible écart de temps entre ces trois tombes, peut-être même leur contemporanéité. Pour étayer cette dernière hypothèse, il est très intéressant de noter qu'un fragment de panse de la bouteille B.2 et de lèvre de l'urne cinéraire de Sp.5 ont été découverts contre la base du monument, près du dépôt secondaire. Cet acte a été perçu dans les nécropoles d'Argentomagus et Pontarion, sans pour autant le certifier, comme le fait d'éventuels recoupements. A la Betoulle, même si cette sépulture est en partie recoupée par une autre tombe, il ne peut s'agir que d'un geste intentionnel<sup>50</sup>. Il semble indiquer un lien entre ces deux tombes, sans en comprendre la signification. Ce type de pratique n'est pas sans rappeler le dépôt d'un fragment d'os d'adulte parmi les restes calcinés d'un enfant, comme c'est le cas pour la nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône<sup>51</sup> et sur une tombe d'enfant reconnue dans la nécropole de Pontarion<sup>52</sup>.

Enfin, le dernier point marquant est l'absence de ces gestes sur les sépultures n°2 et n°4. Cet élément semble aller dans le sens d'une postériorité de ces tombes par rapport aux autres. Il est possible que cette absence marque la volonté d'un changement de pratique funéraire.

Les résultats obtenus sur la fouille de la nécropole de la Betoulle laissent envisager de nouvelles perspectives sur le rituel funéraire à l'époque gallo-romaine dans notre région et présente une première approche sur ce type de monument. Cependant, la compréhension et une meilleure datation des sépultures à stèles ne pourra se faire qu'en multipliant les exemples. Enfin, l'apport des études annexes, telles que l'anthropologie, la carpologie ou l'anthracologie, nous permet de mieux appréhender certaines actions, certains gestes, mais nous montre aussi la complexité des rites de la mort à cette époque.

## Etude anthropologique

L'examen des restes d'ossements brûlés a pour principal objectif d'approcher l'âge au décès de l'individu, la présence d'un ou plusieurs sujets, la dynamique du remplissage et, à un degré moindre<sup>53</sup>, le sexe, la stature et d'éventuelles pathologies. Cette tâche, difficile et délicate, se fonde sur l'observation des pièces osseuses qui présentent, du fait de leur exposition sur le bûcher, des réductions et des déformations.

Cette recherche, pourtant essentielle pour la compréhension de la tombe, est relativement récente mais montre déjà toute son importance dans l'analyse des gisements funéraires (sépultures multiples, particularité de remplissage de l'urne,...). Certains chercheurs<sup>54</sup> ont montré que le mode de prélèvement des ossements sur le terrain conditionne de manière importante l'analyse et donc les résultats que l'on peut en attendre.

Il nous a donc paru souhaitable de prélever les urnes cinéraires dans le but de privilégier l'étude des ossements en laboratoire. Cependant, si l'enlèvement d'une urne en verre ou en céramique ne pose pas trop de problèmes, il n'en est pas de même pour les coffres en granit. En effet, ce type de réceptacle, spécificité de la région, est difficilement transportable et demande des moyens de levage et de stockage importants, dont nous ne disposons pas. Les quatre tombes (Sp.2, Sp.3, Sp.4, Sp.5) ont donc fait l'objet d'un prélèvement différent selon leur type. Les ossements contenus dans les coffres en granit n°3 et 4 ont été ramassés directement sur le terrain alors que l'urne cinéraire en verre (Sp.2) et celle en céramique (Sp.5) ont été extraites pour les fouiller ultérieurement.



48. Par exemple, pour la nécropole de Louroux, sur 180 tombes, seul un cas de dépôt de vase dans l'urne cinéraire est mentionné (Dussot, 1987, pp. 20, 21).

49. Genty, 1967, pp. 122, 123.

50. Les fragments se trouvaient de l'autre côté de la base, à plus de deux mètres. De plus, les éléments perturbés par le creusement de la fosse se sont retrouvés à l'est de la tombe, en contre-bas. Les deux fragments sont quand à eux en contre-haut de la pente naturelle, ce qui est pour le moins surprenant.

51. Depierre (à paraître)

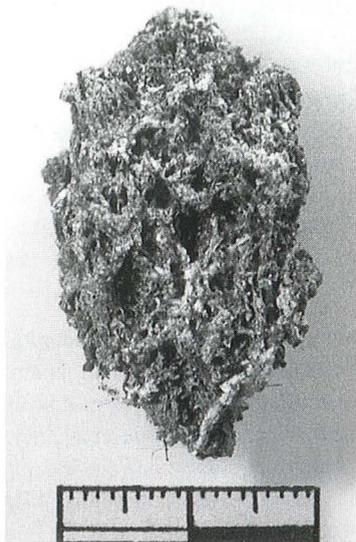
52. Inédit. A paraître dans l'étude anthropologique de la nécropole de Pontarion.

53. Il est en effet plus difficile de déterminer le sexe sur de l'os brûlé car il résulte de l'observation du coxal, pièce généralement très mal conservée.

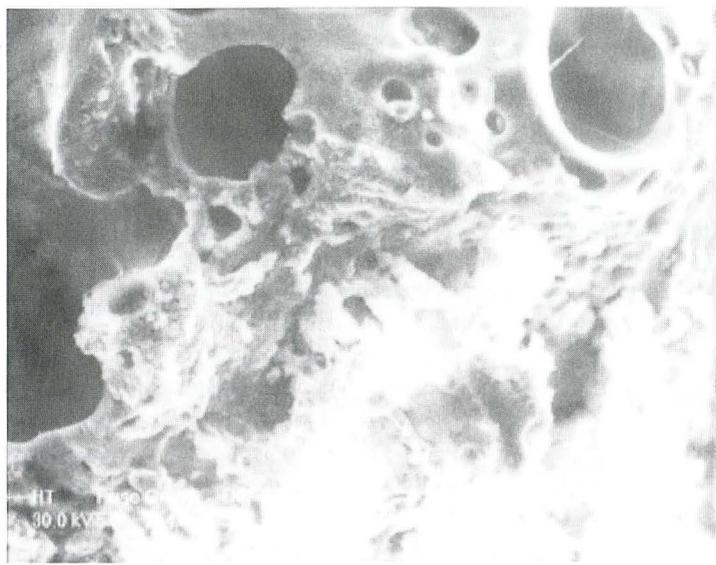
54. Notamment G. Grévin (Grévin, 1990, pp. 67-74) ou H. Duday (Duday, 1990, p. 27).

**Fig. 25.**

«Scorie» découverte  
dans l'urne S.2.

**Fig. 26.**

Cliché d'une «scorie»  
au microscope à  
balayage électronique  
(grossie 254 fois).



## Sépulture N° 2

Les restes osseux, contenus dans une urne en verre, ont été prélevés à l'aide de «brucelles» par passes verticales (au nombre de 6) en commençant par le fond<sup>55</sup>. En règle générale, la fouille s'effectue horizontalement, dans le sens logique du remplissage, mais comme l'urne était couchée dans le réceptacle, cette méthode n'a pu s'appliquer. De plus, sa forme (une bouteille à goulot étroit) ne permettait pas un accès facile aux ossements. Il aurait donc fallu couper le vase<sup>56</sup>, ce que nous ne voulions pas pour des raisons d'ordre purement muséographique.

Parmi les ossements incinérés se trouvaient quelques fragments de charbons de bois, quatre éléments de verre fondu, un clou et de nombreuses mais non moins mystérieuses «scories».

Ces curieuses substances (fig. 25), de couleur généralement gris-blanc mais parfois brune, ne présentent pas de forme précise. Elles peuvent être plus ou moins sphériques, avec une surface montrant des cavités vésiculaires. Certaines sont beaucoup plus planes, petites, et présentent un maillage non structuré. D'autres encore montrent des surfaces polies, plus ou moins «vitrifiées», avec des inclusions de quartz ou d'ossements brûlés. De taille très diverses (de moins de 0,5 cm à 5 cm), elles sont très légères et fragiles mais sont largement représentées dans cette sépulture (environ 20 gr).

Malgré les nombreuses publications sur les sépultures à incinération dans la région, personne n'avait mentionné ce type de «scories». Pourtant, il est certain que d'autres exemples ont dû être trouvés comme le prouvent les quelques éléments

similaires redécouverts récemment dans une tombe de la nécropole de Pontarion<sup>57</sup>.

A notre connaissance, seuls des exemples ont été reconnus sur des tombes à incinération gallo-romaines et protohistoriques anglo-saxonnes et allemandes<sup>58</sup>. Une récente étude effectuée par J. Henderson, R.C. Janaway et J.R. Richards (1987) montre qu'il s'agit de résidus de combustion. Ils concluent que la formation de ces «clinker» ne peut s'effectuer que par la fusion de matériaux issus du bûcher funéraire produite par la combustion du corps et par le dérivé de sols comportant de la silice. Ils excluent en outre la possibilité que ces «scories» correspondent à la fusion d'une natte de cheveux, comme l'évoquait Wells<sup>59</sup>.

Il ne nous a pas été possible d'effectuer une diffraction au rayon X comme nous le suggérait C.-A. Baud<sup>60</sup>. Seul un cliché (fig. 26) a été effectué au microscope à balayage électronique<sup>61</sup>. Il semblerait toutefois que les «scories» de



55. Un des coins inférieurs était brisé, nous permettant ainsi d'accéder aux ossements sans trop de difficulté. La numérotation des prélèvements est donc inversée, le premier prélèvement correspondant au fond du vase et ainsi de suite jusqu'au dernier, correspondant au niveau supérieur de l'urne.

56. Cette méthode a déjà été effectuée pour l'urne gallo-romaine de Saint-Martial-de-Gimel (Roger, 1993, pp. 141-145) ou nous avions «tronçonné» une partie de la panse.

57. Découverte effectuée par l'auteur lors de l'étude anthropologique.

58. Henderson, 1987, pp.81-100.

59. *Ibid.*

60. Je tiens particulièrement à remercier M. Baud pour sa gentillesse et ses conseils.

61. Ce cliché a été effectué par M. Lortolary, Ingénieur de recherche au CNRS, rattaché à l'Université de Limoges, que je remercie.

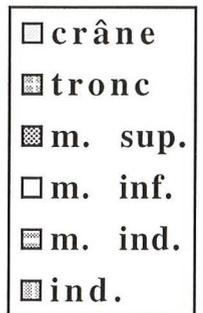
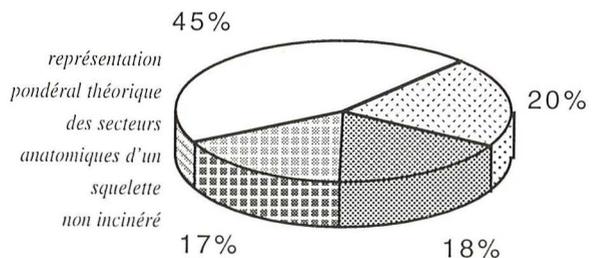
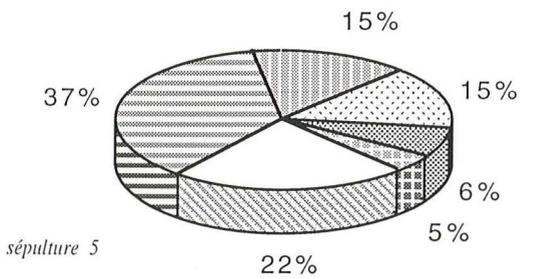
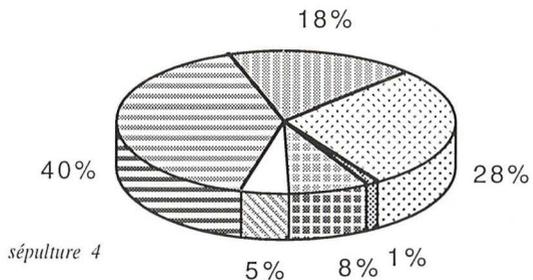
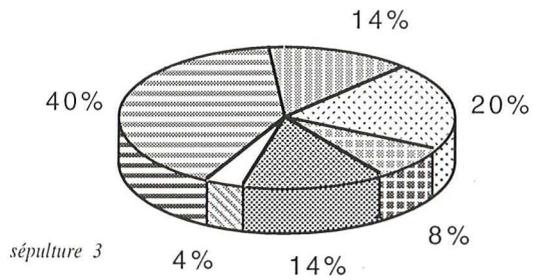
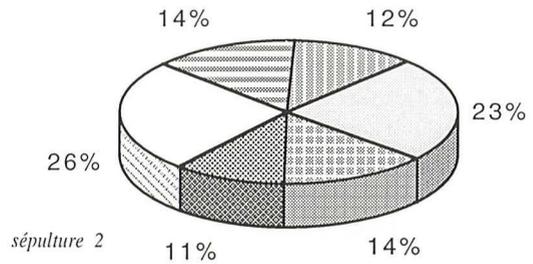
La Betouille correspondent à celles décrites Outre-Manche, mais une étude beaucoup plus approfondie paraît souhaitable <sup>62</sup>.

Les ossements présentent une coloration assez hétérogène, variant du bleu-gris au blanc, aucun secteur particulier ne semblant plus ou moins brûlé. Ils sont relativement abondants (poids total de 872,5 gr) et la fragmentation ne paraît pas trop élevée. En effet, de nombreux éléments de corps vertébraux, généralement très fragiles, sont présents en grande quantité. Un tri des ossements par grosseur ou par taille sur le bûcher semble exclu car de nombreux petits os de pieds et des mains (carpe, tarse,...) ont été identifiés. Le remplissage de l'urne ne montre pas non plus de stratigraphie ou d'ordre de ramassage particulier. Tout au plus est-il possible de remarquer que le crâne, mais surtout le rachis, se situait plus au fond de l'urne. Nous n'avons rencontré aucun doublet, ni aucune incompatibilité dans les stades de maturation. Nous pouvons donc considérer que nous sommes bien en présence d'une sépulture individuelle.

Nous ne publierons pas ici la liste des ossements identifiés car celle-ci serait trop fastidieuse à énumérer. Seuls les éléments de nature à apporter des renseignements sur l'âge, le sexe ou d'ordre pathologique seront mentionnés.

Nous avons ensuite quantifié les vestiges osseux par secteur anatomique (fig. 27). L'indice pondéral se montre être un paramètre plus fiable que le décompte des pièces osseuses <sup>63</sup> et permet de se référer à des tables de pesée sur os non brûlés <sup>64</sup>.

Le crâne est bien représenté (23 % du poids total), notamment le facial (os propre du nez, maxillaire droit, arcade <sup>65</sup> supérieure droite,...). Les sutures sagittales et coronales sont synostosées sur l'endocrâne et tendent à disparaître sur la face exocranienne. Le maxillaire droit montre une résorption de l'alvéole dentaire de la deuxième prémolaire mais de nombreuses racines de dents sont conservées (1 incisive inférieure, 1 canine inférieure, 2 canines indéterminées, 2 molaires inférieures, 2 molaires indéterminées, 2 troisièmes molaires, 9 monoradiculées et 1 pluriradiculée). A noter un fragment de cartilage pharyngé ossifié.



**Fig. 27.**  
Représentation des indices pondéraux des différents secteurs anatomiques par sépulture.

62. Ces scories sont «consultables» au S.R.A. Limousin, 8 rue Haute-Comédie à Limoges.

63. Duday, 1987.

64. Krogman, 1978, 337 p.

65. Celle-ci présente un aspect tranchant, caractère considéré comme secondaire pour la détermination du sexe. Il est attribué au féminin.

Le secteur du tronc est lui aussi bien représenté (14 % du poids total), ce qui n'est pas toujours le cas <sup>66</sup>. Le rachis se traduit par 7 vertèbres cervicales, au moins 9 vertèbres thoraciques et au moins 4 vertèbres lombaires. Il montre des lésions sévères à partir de la 5<sup>ème</sup> cervicale jusqu'aux thoraciques moyennes. Les bords des plateaux vertébraux sont remaniés et développent des collerettes ostéophytiques (becs de perroquets débordant par endroit de plus de 4 mm) mais aucune réaction inflammatoire n'a été observée sur les listels.

La sépulture n° 2 a donc livré les restes d'un individu adulte, d'un âge supérieur à trente ans <sup>67</sup> et atteint de lésions dégénératives de type arthrose au niveau du rachis cervical et thoracique. L'analyse pondérale montre une bonne représentation de tous les secteurs du squelette, ce qui laisse supposer que la plupart des restes osseux ont été ramassés sur le bûcher, sans distinguer ou privilégier un secteur particulier.

## Sépulture N° 3

Les restes osseux ont été découverts dans la cavité du coffre cinéraire en granit. Ils étaient mêlés à de l'arène granitique décomposée et étaient scellés par un niveau de terre d'infiltration. Le prélèvement s'est effectué en deux grandes passes, correspondant au niveau supérieur et inférieur du remplissage de la cavité. Les os semblent fortement brûlés et présentent une coloration blanchâtre pour l'essentielle, ce qui laisse penser à une élévation de température de plus de 650°C <sup>68</sup>, durant une période non déterminable. La fragmentation est assez élevée (en partie en raison du mode de prélèvement) et influe directement sur la détermination des pièces osseuses. Nous n'avons rencontré aucune incompatibilité des stades de maturation ni de doublet.

Nous sommes donc en présence de restes brûlés d'un seul individu, dont le poids total est de 563,3 gr.

On remarque (pour le secteur du crâne) qu'une résorption d'alvéole dentaire est terminée au niveau de la troisième molaire droite de la mandibule. Au moins 3 racines de monoradiculées ont été comptabilisées. L'observation des sutures crâniennes montre que la suture sagittale mais aussi le troisième segment de la lambdoïde sont synostosées sur la face endocrânienne.

Au niveau des membres supérieurs, des traces longitudinales sont présentes sur la diaphyse d'un des humérus. Ces lésions, caractéristiques d'une hyperostose porotique <sup>69</sup>, sont compatibles avec les restes osseux «sains» de l'individu.

On distingue sur le squelette appendiculaire des signes dégénératifs de type arthrose au niveau d'une phalange proximale du pied (sur l'extrémité proximo-dorsale), sur un fragment de triquetrum (pyramidal) ainsi que sur le processus odontoïde de l'axis (becs osseux d'au moins 4 mm). Enfin un fragment de plateau de vertèbre cervicale basse présente une zone inflammatoire importante.

L'indice pondéral du tronc est assez faible (8 %) par rapport à la valeur théorique établie par W.M. Krogman <sup>70</sup> (environ 17 %). Il est possible qu'une partie des esquilles indéterminées proviennent de ce secteur anatomique mais il semble difficile qu'elles puissent combler tout ce déficit (fig. 27).

Les ossements brûlés retrouvés dans la tombe n° 3 représentent donc les restes d'un sujet adulte âgé, atteint de lésions dégénératives de type arthrose et souffrant d'hyperostose porotique.

## Sépulture N° 4

Les ossements retrouvés dans la sépulture n° 4 étaient déposés à même la cavité du coffre cinéraire en granit, mêlés à un sédiment d'infiltration. Leur prélèvement s'est effectué en une seule fois, sans distinguer de niveaux.

La couleur blanchâtre uniforme de la plupart des fragments laisse supposer une bonne crémation, avec des élévations de température de l'ordre de plus de 650°C <sup>71</sup>, pendant une durée non déterminable.

Nous n'avons pas rencontré de doublet, ni d'incompatibilité des stades de maturation. Nous sommes vraisemblablement en présence des restes calcinés d'un seul individu. Il est cependant intéressant de noter que la région du crâne présente des caractéristiques de robustesse (crête sub-mastoïdienne marquée) alors que le squelette appendiculaire semble appartenir à un individu beaucoup plus gracile. Toutefois, ces éléments, non contradictoires, peuvent correspondre à un même sujet.



66. H. Duday a montré que la sous-représentation du tronc sur les sépultures gallo-romaines de Montigny-lès-Metz ne pouvait être le fait d'une mauvaise détermination des fragments osseux mais qu'il s'agissait vraisemblablement d'un problème de ramassage ou de conservation sur le bûcher (Duday, 1994, pp. 125-131).

67. En règle générale, on admet que des lésions d'arthrose évoluées ne se développent qu'à la fin du stade complet de maturation.

68. Susini, 1988, tableau n° 1, p. 56.

69. Diagnostic de H. Duday, que je remercie.

70. Krogman, 1978, 337 p.

71. Susini, 1988, tableau n° 1, p. 56.

Le poids total des restes humains de cette sépulture est de l'ordre de 423 gr. Tous les secteurs anatomiques sont représentés (fig. 27), avec un indice pondéral légèrement supérieur pour le crâne (28 % au lieu des 20 % théoriques) mais surtout avec une sous-représentation du tronc (8 % au lieu de 17 %), comme la sépulture n° 3. Là non plus, la forte quantité d'indéterminés ne peut combler à elle seule ce fort déficit, ce qui implique un ramassage préférentiel ou différentiel sur le bûcher, avec comme conséquence directe la sur-représentation du crâne et le « bon score » des membres.

Nous ne possédons que peu d'éléments pour déterminer l'âge au décès du sujet. Seul un fragment de suture sagittale, au niveau du bregma, est encore lisible sur la face endocrânienne et très net et lisible sur la face exocrânienne. Un autre fragment de suture sagittale est en cours de synostose.

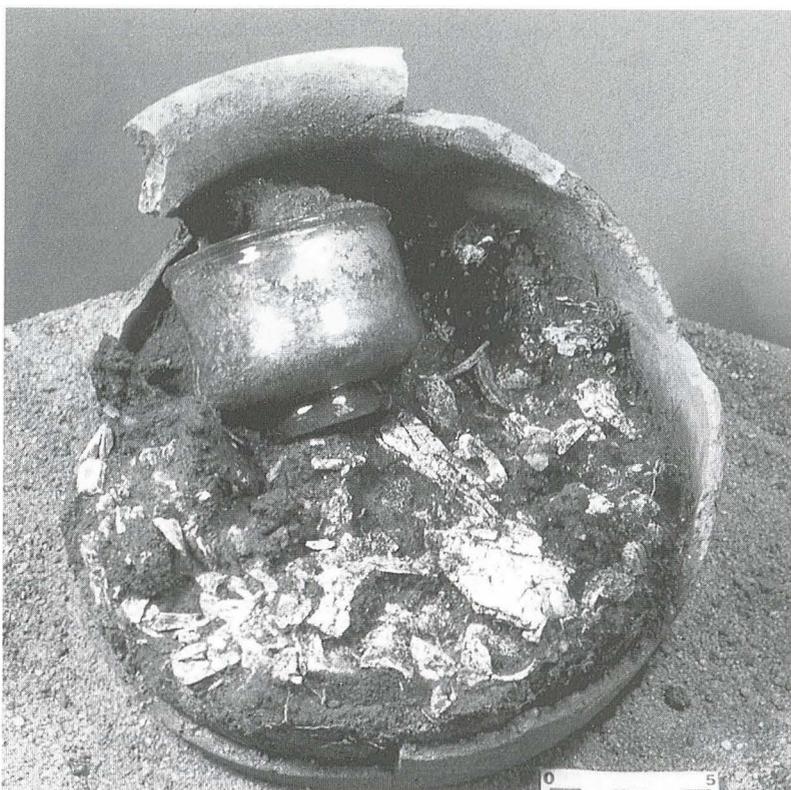
Tous ces éléments nous permettent de penser que nous sommes en présence d'une sépulture individuelle, correspondant à un sujet d'âge adulte.

## Sépulture N° 5

L'urne en céramique contenant les ossements incinérés a été prélevée en un bloc pour que le gisement osseux puisse être fouillé en laboratoire. Avant d'effectuer cette dernière opération, plusieurs clichés radiographiques<sup>72</sup> ont été réalisés.

Cette démarche, peu courante encore de nos jours, mérite d'être signalée. Elle permet de visualiser le micro-gisement, et ainsi permettre une approche différente du gisement selon les cas de figure. Il est notamment possible de vérifier le niveau d'apparition des ossements dans l'urne, ce qui peut s'avérer utile lors de prélèvements de grosses urnes<sup>73</sup>. La radiographie peut aussi révéler un remplissage particulier (plusieurs dépôts d'ossements successifs par exemple) ou situer exactement un objet dans le contenant (ce qui est le cas ici), en déterminer sa nature pour permettre la mise en œuvre de moyens nécessaires à son extraction et/ou à sa conservation.

Suite à la découverte du bol en verre lors de la radiographie (fig. 28), nous avons fouillé le dépôt horizontalement par moitié jusqu'à l'apparition des premiers fragments osseux. Plusieurs niveaux ont pu être ainsi relevés (voir coupe stratigraphique, fig. 29). Nous avons ensuite effectué quinze passes horizontales jusqu'au fond de l'urne à l'aide d'un micro-aspirateur. Les fragments prélevés portent le numéro de leur décapage et ont fait l'objet d'éventuels recollages avec d'autres éléments de passes différentes. Cette technique,



**Fig. 28.**

*Début de la fouille de S.5 en laboratoire (bol en verre sur les ossements).*

habituellement employé pour ce type de gisement<sup>74</sup>, nécessite un temps important : en l'occurrence plus de 50 heures de travail sans compter le temps consacré aux éventuels remontages. Cette méthode<sup>75</sup>, qui réduit de façon importante le taux de fragmentation, est malheureusement difficile à mettre en œuvre dans le cadre de grandes nécropoles à incinération car elle demande des moyens importants que tous les chantiers ne peuvent apporter (personnels qualifiés, stockage des incinérations, étude post-fouille, délai de publication).

Les ossements recueillis présentent une coloration homogène, blanchâtre, ce qui suppose une crémation avec des élévations de température de plus de 650°C<sup>76</sup>, durant

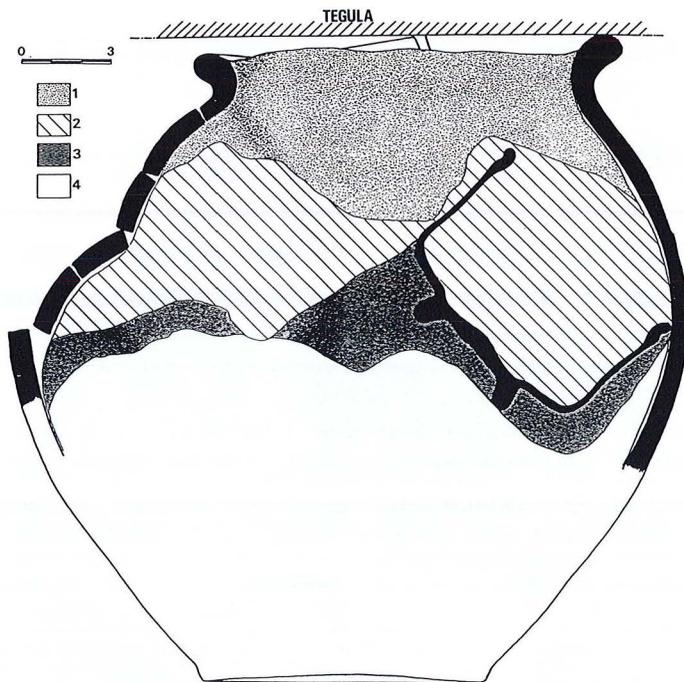
72. Que soit ici remerciés les Docteurs Messonnier et Verger-Pratoucy, à Limoges, pour cette délicate intervention.

73. Dans un souci de gain de temps, il est parfois utile de savoir où se trouve le niveau d'apparition des os, qui parfois, ne correspond qu'à une poignée et se situe au fond du récipient.

74. Technique mise au point par H. Duday.

75. Pour la méthodologie, voir par exemple l'article sur l'étude des restes osseux de Saint-Martial-de-Gimel en Corrèze (Roger, 1993, pp. 141-145).

76. Cf. Susini, 1988, tableau n° 1, p. 56.

**Fig. 29.**

*Coupe stratigraphique de l'urne S.5 :*  
 1 terre d'infiltration ;  
 2 couche charbonneuse mélangée au sédiment d'infiltration ;  
 3 couche charbonneuse ;  
 4 ossements calcinés.

une période non estimable. Là aussi, il ne semble pas qu'il y ait eu de tris par tailles lors du ramassage sur le bûcher, des éléments du carpe ou des fragments tels que les os propres du nez étant présents. Le poids total des restes osseux est de l'ordre de 855,1 gr. Ils semblent tous appartenir à un seul individu car il n'a pas été possible de mettre en évidence d'éventuels doublets ou des différences entre les stades de maturation des os.

Les segments de sutures crâniennes observées montrent qu'elles ne sont plus libres mais encore lisibles au niveau du bregma. Elles sont synostosées sur l'endocrâne mais très visibles sur l'exocrâne. Un fragment de suture coronale est quant à lui complètement libre. A noter la présence d'une suture métopique (persistance de la suture frontale chez l'individu adulte) ainsi que d'un os wormien (os sur-numéraire au niveau des sutures crâniennes) et d'un cartilage calcifié.

Il est intéressant de mentionner la présence d'excroissances osseuses (enthésopathies) le long de la ligne âpre du fémur. Ces anomalies, longtemps considérées comme des caractères liés à l'âge, font l'objet à l'heure actuelle de plus de réserves. En effet, des études récentes sur des inhumations du début du siècle<sup>77</sup> ont montré que des caractères similaires étaient présents sur des jeunes adultes agriculteurs.

Les indices pondéraux (fig. 27) montrent les mêmes remarques que sur les autres sépultures, c'est-à-dire une très

nette sous-représentation de la région du tronc (5 %), mais aussi une faible proportion de la région du crâne (15 %), ce qui n'était pas le cas des autres tombes. Aucune explication ne peut être avancée, mais là non plus, cette sous-représentation ne peut se retrouver dans les esquilles indéterminées, car les fragments du crâne notamment sont très facilement reconnaissables et ne peuvent se confondre.

Les restes osseux de la tombe n° 5 appartiennent vraisemblablement à un seul sujet, d'âge adulte.

## Conclusion

L'étude des restes osseux des incinérations de La Betoulle montre qu'il s'agit d'individus d'âge adulte, pour la plupart probablement âgés. Le mode de ramassage des ossements semble être commun aux autres nécropoles gallo-romaines de la région, avec une moyenne de poids pour les coffres légèrement inférieure à ceux de la nécropole de Pontarion (619 g contre 733 g). Par contre, le poids des os de l'urne cinéraire S.5 (855 g) est nettement supérieur à la moyenne des urnes de Pontarion (666,7 g), et même à la plus importante (811 g).

Les individus semblent avoir été brûlés à de fortes températures (plus de 600°C), avec des variantes au niveau du ramassage et de la fragmentation des restes osseux.

Des lésions ont pu être reconnues, telles que des lésions dégénératives de type arthrose sur le rachis mais aussi des lésions caractérisant l'hyperostose porotique.

L'analyse pondérale des différents secteurs anatomiques montre que la majeure partie des sépultures présente une sous-représentation de la région du tronc (Sp n° 3, 4, 5). Cette observation a déjà été effectuée sur plusieurs sépultures gallo-romaines (Saint-Martial-de-Gimel, Montigny-Les-Metz) et laisse supposer qu'il s'agit plus d'un problème de conservation ou de représentation de ce secteur sur le bûcher plutôt que d'un choix délibéré<sup>78</sup>.

Enfin, il est intéressant de noter que les études anthropologiques sur des tombes à incinérations, encore peu fréquentes, permettent d'approcher de manière différente le monde des morts et des vivants à l'époque gallo-romaine.

77. Adam, 1992, pp. 59-61.

78. En effet, la seule sépulture (n° 2) présentant un bon pourcentage pour la région du tronc possède des vertèbres peu fragmentées, malgré une crémation poussée et homogène.

## Bibliographie

- ADAM 1992 : Adam (F.), Boura (F.), Duday (H.), «La fouille de Saint-Rémy-la-Calonne : une opération d'archéologie funéraire expérimentale, ou l'anthropologie en quête de ses références», *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 48/49, 1992, pp. 59-61.
- ALLAIN 1992 : Allain (J.), Fauduet (L.), Tuffreau-Libre (M.), La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus, suppl. 3 à la revue *Archéologique du Centre de la France*, 1992, 237 pages.
- BORDIER 1976 : Bordier (P.), Une mininécropole à *ossarium* en pays Creusois, *Revue de L'Académie du Centre*, 102, 1976, pp. 42-52.
- BOUDRI 1972 : Boubri (H.), Sépultures gallo-romaines de Chartagnat, *Lenouzi*, n° 42, 1972, pp. 219-221.
- BRISAUD 1992 : Brisaud (L.), «Sépultures et habitats gallo-romains en Bas-Berry», *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Acte du colloque ARCHEA/AGER, Orléans 7-9 février 1992, 1993, pp. 255-263.
- DUDAY 1987 : Duday (H.), «La quantification des restes humains-Application à l'étude des sépultures à incinération, ou des différentiels autres que la conservation», *Actes de la table-ronde du GDR 742 du CNRS*, Saint-Germain-en-Laye, mai 1987.
- DUDAY 1990 : Duday (H.), L'étude anthropologique des sépultures à incinération, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 40, 1990, p. 27.
- DUDAY 1994 : Duday (H.), Etude Anthropologique dans O. FAYE : Les Sépultures à Incinération Gallo-Romaines à Montigny-Lès-Metz. *Revue Archéologique de l'Est*, édition CNRS, Tome 45, Fasc. 1, 1994, pp. 125-131.
- DELAGE 1954 : Delage (F.), Perrier (P.), Urnes cinéraires gallo-romaines en verre, *Bull. Arch. Hist. du Limousin*, t. LXXXIV, 1954, p.354.
- DEPIERRE (à paraître) : Depierre (G.), Etude anthropologique de la nécropole de la Citadelle à Chalon-sur-Saône, 11 pages.
- DUSSOT 1987 : Dussot (D.), La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, Commune de Saint-Priest (Creuse), *Aquitania*, t. V, 1987, pp. 3-34.
- FOURNIER 1963 : Fournier, *Gallia*, t. XXI, f. 2, 1963, pp. 485-503.
- HATT 1953 : Hatt (J.-J.), Les fouilles de la ruelle Saint-Médard à Strasbourg, *Gallia*, t.11, fig. 9, 1953, pp. 225-248.
- GENTY 1967 : Genty (P.-Y.) et Abauzit (P.), Note sur une incinération Gallo-Romaine à Chavroches (Allier), *Revue Archéologique du Centre*, t. VI, fasc. 2, 1967, pp. 119-131.
- GREVIN 1990 : Grévin (G.), La fouille en laboratoire des sépultures à incinérations : son apport à l'archéologie, *Bull. Mém. Soc. Anthro. Paris*, n. s., t. 2, n° 3-4, 1990, pp. 67-74.
- HENDERSON 1987 : Henderson (J.), Janaway (R.C.) and Richards (J.R.), Cremation slag : a substance found in funerary urns. *Death, decay and reconstruction. Approaches to archaeology and forensic science*, ed. by A. BODDINGTON, A.N.GARLAND & R.C. JANAWAY, Manchester University Press, 1987, pp. 81-100.
- HINDLET 1975 : Hindlet, Malain *Mediolanum*, *Rev. Arch. Est*, t. XXVI, fasc.3-4, 1975, pp. 273-292.
- ISINGS 1957 : Isings (C.), *Roman Glass from dated finds*, 1957, pp. 63-67.
- JANICAUD 1930 : Janicaud (G.), Mélanges archéologiques, *Mém. Soc. Scien. Nat. Arch. Creuse*, t. XXIV, 1930, p. 350 et pp. 645, 646.
- JANICAUD 1943 : Janicaud (G.), Mélanges archéologiques, *Mém. Soc. Scien. Nat. Arch. Creuse*, t. XXVI, 1943, pp. 50, 51.
- JANICAUD 1943 : Janicaud (G.), La Creuse gallo-romaine, les sépultures, *Mém. Soc. Scien. Nat. Arch. Creuse*, t. XXVIII, f. 3, 1943, pp. 426-463.
- KROGMAN 1978 : Krogman (W. M.), *The Human Skeleton in Forensic Medicine*. 3ème édition, Charles C. Thomas, Springfield, Illinois, U.S.A., 1978, 337 pages.
- LINTZ 1979 : Lintz (G.), Sépultures gallo-romaines de Sauviat-sur-Vige (Haute-Vienne), *Bull. Soc. Arch. Hist. du Limousin*, t. CVI, 1979, pp. 17-38.
- LINTZ 1981 : Lintz (G.), *Carte archéologique de la Corrèze*, f. XIV, Corrèze, éd. du CNRS, 1981, 223 pages.
- LINTZ 1988 : Lintz (G.), La nécropole des Sagnes à Pontarion, *Mém. Soc. Scien. Nat. Arch. Creuse* Guéret, T.43, f. 2, 1988, pp. 223-238.
- LINTZ 1991 : Lintz (G.), Les sépultures gallo-romaines des Ribières (commune de Bessines, Haute-Vienne), *Trav. Arch. Limousine*, N° 11, 1991, pp. 65-89.
- LINTZ 1992 : Lintz (G.), Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin, *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Acte du colloque ARCHEA/AGER, Orléans 7-9 février 1992, 1993, pp. 273-283.
- LOUSTAUD, 1979 : Loustaud (J.P.), Aspects de la vie urbaine..., 1979 1980, *Trav. Arch. Limousine*, n° 1, p.45.
- MARQUAIRE 1994 : Marquaire (J.), Le sanctuaire du Puy Lautard (Creuse), *Trav. Arch. Limousine*, t. 14, 1994, pp. 23-68.
- MORIN, 1913 : Morin (J.), *La verrerie en Gaule sous l'Empire Romain*. Essai de chronologie et de morphologie, Paris, 1913, 306 pages.
- PERRIER 1983 : Perrier (J.), La verrerie funéraire gallo-romaine en Limousin : exemple de la Haute-Vienne, *Aquitania*, t. 1, 1983, pp. 135-142.
- ROGER 1929 : Roger (F.), Le cimetière gallo-romain de Lavaud de Méasnes, *Mém. Soc. Antiq. Centre*, t. XLVIII, 1929, pp. 36-44.
- ROGER 1993 : Roger (J.), *Monument funéraire gallo-romain du Gros Buisson*, commune de la Souterraine, rapport de fouille, 1993, 26 pages.
- ROGER 1993 : Roger (J.), Etude anthropologique dans G. LINTZ et J. SOULIER : Sépulture gallo-romaine des Chau-de-Coudert, commune de Saint-Martial-de-Gimel, *Aquitania*, t. 11, 1993, pp.141-145.
- ROGER (à paraître) : Roger (J.), étude anthropologique de la nécropole de Pontarion.
- SANTROT, 1979 : Santrot (J. et M.-H.), *Céramique commune gallo-romaine d'Aquitaine*, C.N.R.S., 1979, fig. 326, 258 pages.
- SUSINI 1988 : Susini (A.), Baud (C.-A.), Tochon-Danguy (H.-J.), Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains dans les *Actes des 3èmes journées Anthropologiques*, Notes et Monographies Techniques N° 24, édition du CNRS, Paris, 1988, pp. 43-67.

J.P. Béguin

53 rue Pierre de Coubertin,  
23300 La Souterraine

# Etude de la taille du monument funéraire gallo-romain de La Betoulle

Le monument gallo-romain de la Betoulle se situe dans un environnement à affleurement granitique, avec de nombreuses boules d'érosion. La terre végétale, d'une épaisseur moyenne de 0,10 m au bas du bois, devient presque nulle en son sommet.

Ce type de granit, classé 7 dans l'échelle de dureté de Mohs <sup>79</sup>, est constitué de quartz gris bleuté, de feldspath blanc laiteux et de biotite (mica noir). Il est de couleur grise à bleue à grains moyens.

## La stèle

Composée d'un bloc de 1,23 m de haut et de 0,60 m de base, la stèle pèse approximativement 750 Kg. La face postérieure n'a pratiquement pas subi de modification, comme l'indique sa surface plane et lisse. La partie supérieure de la stèle est en revanche assez irrégulière et des plaques entières manquent, ceci sous les efforts conjugués de l'érosion pluviale et du caractère gélique du site.

La face antérieure est la plus travaillée. Plusieurs types de taille, et donc d'outils, ont été nécessaires à son élaboration.

En premier lieu, il fallait dégrossir cette face à l'aide d'un rustique, sorte de laye, qui se composait de deux tranchants parallèles à l'axe du manche comportant des dents à leur extrémité.

Ensuite, il fallait l'aplanir à l'aide d'un ciseau plat afin d'éliminer les coups de tranchant et les différents bosselages.

L'opération terminée, le traçage des lignes ou figures pouvait commencer. Les moulures entourant ou séparant la face n'ont pas toutes la même largeur et varient de 5 à 8 cm. Elles ont été sculptées à l'aide d'un ciseau plat qui n'a servi qu'à délimiter le tracé d'une façon définitive. De part et d'autre de ces lignes, c'est à l'aide d'une pointe ou pointerolle que l'on peut creuser et ainsi donner du relief aux moulures. Cet outil est de section carrée ou octogonale et se termine à l'une de ses extrémités par une pointe en forme de pyramide. On l'utilise à l'aide d'une massette. Les traces de la pointe sur le granite laissent des évidements caractéristiques quant à l'usage de cet outil.

Il n'est possible d'utiliser cet outil que de trois façons. On les retrouve d'ailleurs sur la face latérale gauche de la stèle.

*La pointée par traits* : donne une surface couverte de creux de forme allongée et de même direction, obtenus en frappant la pointe tenue obliquement contre la pierre. Les creux allongés ont une profondeur de 10 mm. Ils sont parallèles et accusent en majorité un angle de 45 degrés.

*La pointée par points* : donne une surface couverte de gros creux, de formes circulaires, semés irrégulièrement parmi des cassures d'éclatement en relief. Ces creux sont obtenus en frappant la pointe tenue perpendiculairement contre la pierre ont entre 5 et 8 mm de profondeur et autant en diamètre. Ils sont espacés de 50 à 60 mm entre eux.

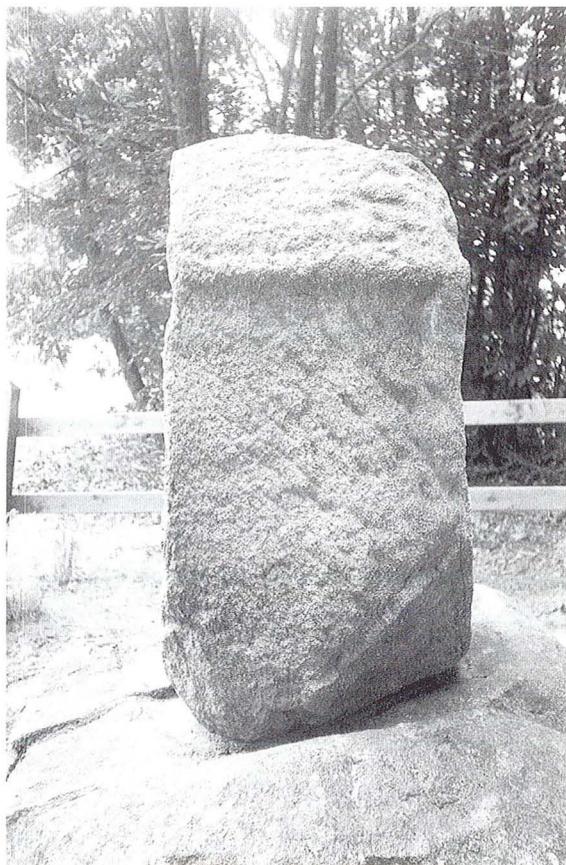
*La brochée* : donne une surface couverte de creux allongés, parallèles ou circulaires, obtenus en frappant la pointe obliquement ou perpendiculairement. Cette surface est surtout présente sur la face avant de la stèle.

Dans le cas de la face latérale gauche de la stèle, qui est la plus lisible, les coups de pointerolle ont été donnés principalement de la droite vers la gauche, d'autres coups ayant été frappés à l'inverse pour casser les arêtes. En revanche, au bas de la face, les coups ont été dirigés verticalement. En tout état de cause, les coups de droite vers la gauche sont dans le fil de la pierre.

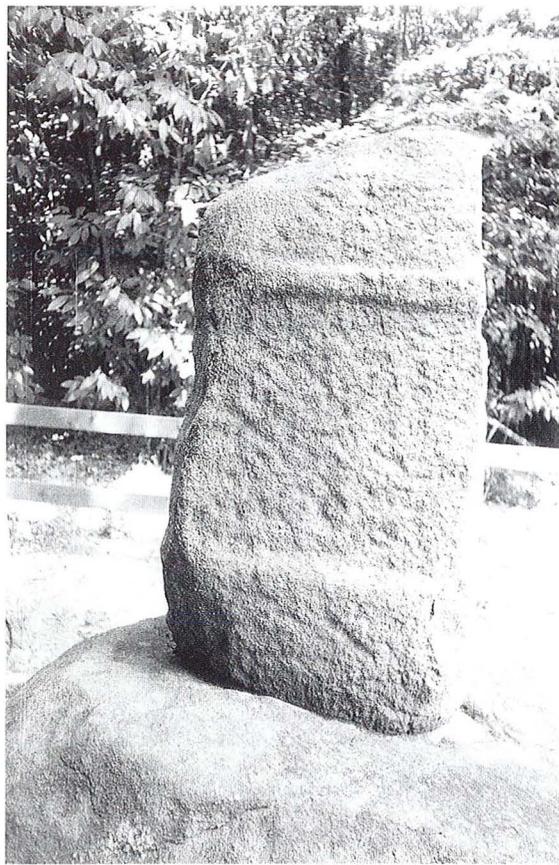
Il est intéressant de constater qu'il n'y a pas vraiment de « fini » dans les trois faces (arrière et côtés). Seuls deux éléments de décor, qui ne sont en fait que les prolongements de ceux de devant, sont parfaitement visibles sur les deux côtés. Ce type de finition peut parfaitement supporter un crépis de chaux lissé dont les moulures dessineraient le contour.



79. Echelle de Mohs : méthode permettant de déterminer et de classer la dureté moyenne des minéraux, inventée par le minéralogiste Mohs (1774-1839). Les minéraux sont classés dans l'échelle de dureté de Mohs de 1 à 10, du moins dur au plus dur, à partir de minéraux choisis comme repères.

**Fig. 30.**

*Exemple de taille brochée (coups de pointerolles en traits parallèles).*

**Fig. 31.**

*Exemple de taille brochée éclatée (coups de pointerolles avec éclatements).*

Pour la face avant du monument, le décor peut aussi s'appliquer. Les arêtes des moulures ont été rabattues afin de faciliter l'écoulement de l'eau de pluie. Enfin, on constate l'absence de surface «bouchardée».

## Le socle du monument

Il est constitué du même type de roche que précédemment et correspond à un rocher en place qui a été équarri. Son périmètre supérieur est de 4,60 m alors que celui de la base est de 4,70 m, La plus haute dimension ne dépassant pas 0,80 m. Il n'est pas possible de connaître son poids puisqu'une partie de ce rocher est enterré.

Plusieurs observations montrent un véritable travail de taille afin d'harmoniser cet élément avec la stèle, dont la face supérieure accuse une pente de 30 degrés. Pour que la stèle soit bien à l'aplomb et repose sur une base lisse, il convient d'aplanir le haut du rocher. Le seul outil capable de s'attaquer à ce genre d'exercice est le têtou. Un des côtés est pointu alors que l'autre est carré, permettant ainsi à un aide

de frapper à l'aide d'une masse pour faire éclater la roche. Les travaux de finition paraissent inexistant, la taille ne consistant qu'à équarri les côtés. Une taille en creux est effectuée sur la partie supérieure à la pointe et finie au ciseau plat, afin d'évacuer les eaux de pluie.

## Conclusion

Le monument funéraire gallo-romain du Bois de la Cure reflète bien les différents modes de taille connus pour la pierre dure, utilisant peu d'outils pour sa taille et profitant du granit trouvé sur place. Il s'inscrit parfaitement dans la ligne des monuments funéraires ruraux comme celui incomplet du Gros Buisson de La Souterraine ou celui également incomplet de la cave des communs du château de la Faye (commune de Chénérailles)<sup>80</sup>.



80. Inédit.

## Annexe 1

M. Fredon

### Détermination des charbons de bois

SÉPULTURES	ESSENCES
S. 2	Hêtre Chêne
S. 4 fosse	Crataegus ou pommier
S. 5 fosse	Hêtre Chêne Frêne
S. 5 urne	Hêtre chêne Frêne Noisetier
S. 6 fosse	Chêne Hêtre Frêne

## Annexe 2

P. Marinval

### Liste des carpo-restes

	SÉPULTURES	S.4 URNE	S. 5 FOSSE	S. 5
<b>TAXONS</b>				
Cupule de faine de hêtre	Fagus sylvatica	1		
Orge polystique vêtue	Hordeum vulgare		1	
Orge	Hordeum sp.	1		
Renouée liseron	Polygonum convolvulus		1	2
Poivre d'eau	Polygonum hydropiper			2
indéterminés			2	